HAL
open science

Concertation PSDR4 - Synthèse de la consultation d'acteurs en Midi-Pyrénées

Yaël Kouzmine, Danielle Galliano, Michel M. Duru

To cite this version:

Yaël Kouzmine, Danielle Galliano, Michel M. Duru. Concertation PSDR4 - Synthèse de la consultation d'acteurs en Midi-Pyrénées. 2013. hal-02810999

HAL Id: hal-02810999

https://hal.inrae.fr/hal-02810999v1

Preprint submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

.Concertation PSDR4

2013

Synthèse de la consultation d'acteurs en Midi-Pyrénées

RECHERCHES PSDR MIDI-PYRÉNÉES

INRA SCIENCE & IMPACT

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Pour citer ce document
Kouzmine Y., Galliano D., Duru M., 2013 : *Concertation PSDR4 - Synthèse de la consultation d'acteurs en Midi-Pyrénées*, INRA-Région Midi-Pyrénées, 60p.

Conception graphique et réalisation : Yaël Kouzmine
Photographies : sauf mention contraire © Yaël Kouzmine - INRA
Photographie de couverture © Nicolas Bertrand - INRA

© INRA 2013

Concertation PSDR 4

Synthèse de la consultation d'acteurs en Midi-Pyrénées

Cette publication est issue des travaux d'animation du Programme PSDR en Midi-Pyrénées co-financé par l'INRA et la Région Midi-Pyrénées, et dont la valorisation est financée par le Fonds européen de développement régional (FEDER), l'INRA et le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) TOULOUSE AGRICAMPUS.

SOMMAIRE

Introduction de Martin Malvy, Président de la Région Midi-Pyrénées - p6

Introduction de Michèle Marin, Présidente du Centre INRA Toulouse Midi-Pyrénées - p7

Mot préliminaire de PSDR - p9

1. Pistes thématiques PSDR4 - p11

2. Éléments de diagnostic régional - p15

3. Synthèse de vos réponses à la consultation internet - p17

Thème 1 - Politiques publiques et gouvernance des territoires ruraux - p20
Thème 2 - Compétitivité des territoires et des entreprises - p22
Thème 3 - Qualité des produits et dynamiques de filières - p24
Thème 4 - Environnement et gestion des ressources naturelles - p26
Thème 5 - Systèmes de production et gestion intégrée des défis agricoles et environnementaux - p28
Thème 6 - Transition de l'agriculture vers des modes de production valorisant l'agrodiversité - p30

4. Regards et enjeux d'acteurs - p33

> Agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG) - p34
> Association des Chambres d'agriculture des Pyrénées (ACAP) - p36
> Chambre régionale d'agriculture de Midi-Pyrénées - p38
> Comité de développement gaillacois - AGIRA - CDA du Tarn - p40
> Coop de France Midi-Pyrénées - p42
> DRAAF Midi-Pyrénées - p44
> DREAL Midi-Pyrénées - Service Biodiversité et Ressources Naturelles (SBRN) - p46
> Groupement d'intérêt scientifique Toulouse AGRICAMPUS - p48
> Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamiques du Gers (GABB32) - p50
> Institut de l'élevage (IDELE) - p52
> Parc naturel des Pyrénées Ariégeoises - p54
> SICOVAL - Communauté d'agglomération du Sud-Est Toulousain - p56

Midi-Pyrénées, une région agricole d'exception

© Laurent Moynat

Martin Malvy
Ancien Ministre
Président de la Région Midi-Pyrénées

www.midipyrenees.fr

Midi-Pyrénées est une grande région agricole, l'une des plus importantes de France avec 50% de son territoire dédié. L'agriculture et l'agro-alimentaire constituent le 1er employeur régional avec plus de 900 établissements représentant 100 000 emplois. Autre caractéristique, ici, agriculture rime avec qualité : Midi-Pyrénées est la région qui compte le plus grand nombre de produits sous Signe d'Identification de Qualité et d'Origine –120 à ce jour ! – et celle où l'agriculture biologique est la plus répandue.

Avec l'acte III de la décentralisation, qui prévoit, notamment, le transfert de la gestion des fonds structurels européens, la Région pourra renforcer ses actions en milieu rural. Nous ferons du maintien des populations dans les territoires ruraux une priorité, en intervenant en faveur d'une agriculture durable et en soutenant la transformation des produits agricoles régionaux.

Des actions concrètes seront mises en œuvre autour de :

- la co-localisation des activités de production et de transformation,
- le développement de systèmes alimentaires durables intégrés aux territoires,
- l'autonomie protéique des territoires dont le plan protéine régional est la feuille de route en région,
- l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques dans le respect d'un développement durable des territoires,
- l'intégration de la bio économie dans le sens valorisation de la biomasse.

Les acteurs, qui contribuent à la diffusion des innovations technologiques mais aussi organisationnelles, par exemple les coopératives d'agriculteurs, les industriels de l'agro-alimentaire, les collectivités… seront étroitement associés à cette démarche.

Les enjeux sont multiples. Ils rassemblent l'ensemble des acteurs ruraux autour d'un même objectif : la reconnaissance de Midi-Pyrénées comme territoire d'exception en matière agricole et agro-alimentaire. Notre région dispose d'atouts solides, notamment ses performances en matière de recherche, déterminantes pour réussir la transition agro-écologique.

La qualité déjà reconnue de nos produits alimentaires régionaux associée à l'innovation, contribuera, j'en suis convaincu, à conforter la place de Midi-Pyrénées, région agricole d'exception.

En position de leader européen et mondial dans le domaine de l'agronomie, l'INRA initie et conduit des recherches finalisées sur des enjeux liés à l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et à la gestion des territoires, dans une logique de développement durable.

L'INRA, acteur de processus de recherche et de collaborations scientifiques aux échelles nationale et internationale, inscrit également son action au cœur des régions, au plus près du terrain et dans des dynamiques partenariales pérennes.

Particulièrement impliqué dans les dispositifs de recherche et développement en Midi-Pyrénées, notre Centre mobilise ses forces en faveur de l'innovation sur trois enjeux prioritaires : la conception de systèmes de production agricoles et forestiers plus durables et adaptés au changement climatique, une alimentation attentive aux questions de santé et l'émergence de nouvelles filières de transformation des agro-ressources.

Forts de ces orientations, nous nous sommes investis, dès 2002, dans le Programme Pour et Sur le Développement Régional (PSDR) aux côtés de la Région Midi-Pyrénées en mobilisant de nombreux partenaires de la recherche, de l'enseignement supérieur et du développement agricole et rural.

Les deux précédentes générations de programmes (PSDR2 et PSDR3) ont démontré la pertinence de ce dispositif de recherche en partenariat conduit avec, et pour, les acteurs régionaux, au service d'une réflexion sur les orientations de l'agriculture et du développement des territoires ruraux en Midi-Pyrénées. En tant qu'espace d'échanges et de croisement des regards entre chercheurs et praticiens, PSDR illustre la dynamique portée par l'INRA d'asseoir une recherche utile, responsable et partagée, qui alimente l'évolution des pratiques dans les territoires.

L'INRA et la Région Midi-Pyrénées ont récemment réaffirmé la volonté de prolonger leur collaboration au travers du futur programme PSDR4. Deux orientations cadreront son élaboration, le renforcement de sa dimension partenariale et son ancrage dans les territoires, ainsi que l'affirmation de son rôle de vecteur et d'essaimage de l'innovation.

La démarche de construction de ce futur Programme s'inscrit dans les principes qui fondent la spécificité de PSDR, la co-construction et le partenariat, car PSDR4 sera avant tout ce que les acteurs en feront.

© Gilles Cattiau / INRA

Michèle Marin
Présidente
Centre INRA Toulouse Midi-Pyrénées

www.toulouse.inra.fr

Qu'est-ce que PSDR ?

Des recherches sur le développement régional et territorial, à l'origine d'actions de recherche-développement

Les programmes de recherche Pour et Sur le Développement Régional (PSDR) sont consacrés à l'analyse des dynamiques territoriales et au rôle qu'y jouent les activités économiques (dont l'agriculture) et les espaces ruraux. Actifs dans dix régions françaises pour la dernière phase de programmation (PSDR 3), ils étudient les territoires, les pays, les réseaux, les processus d'innovation, de développement durable et de gouvernance territoriale… dans le but d'analyser et de contribuer au développement régional et territorial. Ces programmes débouchent sur des opérations de recherche-développement.

L'originalité de ces programmes est d'être conçus et construits au cœur même des régions concernées, en lien direct avec les préoccupations des acteurs et avec un co-financement égal entre les régions et les organismes de recherche. Lancés en 1995, les premiers programmes PSDR (PSDR 1) ont d'abord concerné trois régions (Languedoc-Roussillon, Pays de la Loire et Rhône-Alpes), avant de s'étendre à la Bourgogne et à Midi-Pyrénées (PSDR 2) puis d'intégrer les régions Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bretagne et Poitou-Charentes lors de la dernière phase de programmation (PSDR 3).

Et PSDR 4 ?

Le programme PSDR 3, démarré en 2007 et arrivé à son terme le 31 décembre 2011, s'est conclu par l'organisation, du 19 au 21 juin 2012, d'un Symposium final à Clermont-Ferrand. Parallèlement, a été lancée une intense phase d'évaluation concernant aussi bien les projets, l'activité des Régions, que le travail réalisé au niveau national. Cette phase s'est conclue par le rapport final du Conseil Scientifique du programme.

Dans le cadre des orientations définies dans le schéma stratégique 2010-2020, l'INRA a souhaité engager au travers du Programme PSDR 4, un nouveau cycle de recherche sur le développement régional. Il s'agit de poursuivre les recherches menées au niveau régional, en partenariat avec les Conseils Régionaux et les Centres de recherche INRA, Irstea et IFSTTAR, tout en mobilisant les communautés de recherche et d'acteurs des territoires. Les objectifs, contours, thématiques et modalités de mise en œuvre du nouveau programme sont en cours de définition et devraient donner lieu, dans quelques mois, au lancement d'appels à propositions de recherche dans les régions retenues.

Direction nationale du Programme PSDR
André Torre et Frédéric Wallet
www.psdr.fr

La concertation PSDR en Midi-Pyrénées

Nous avons initié en 2013 la construction du futur programme PSDR4 Midi-Pyrénées, qui mobilisera chercheurs et acteurs du développement régional jusqu'au démarrage des projets en 2014. Cette construction s'inscrit dans une démarche ouverte de dialogue avec l'ensemble des partenaires.

Ce document marque la fin de la première phase de la concertation régionale qui, dans une approche bottom-up, a articulé interviews d'acteurs et consultation sur internet, en vue d'identifier des enjeux et des problématiques de terrain en matière de développement agricole et rural à l'échelle de Midi-Pyrénées. Cette synthèse vise explicitement à alimenter les réflexions des chercheurs et des acteurs.

En laissant la parole aux partenaires, nous avons fait le choix de l'illustration par l'exemple, de l'éclairage par la pratique, plutôt que celui d'une vaine exhaustivité d'un diagnostic régional, dont les principaux éléments sont déjà identifiés par ailleurs (Cf. Éléments de diagnostic régional).

Nous remercions l'ensemble des personnes, et des structures, qui ont répondu favorablement à nos sollicitations et qui ont ainsi activement contribué à cette démarche.

L'équipe d'animation PSDR Midi-Pyrénées
Michel Duru, Danielle Galliano et Yaël Kouzmine
www.inra.fr/psdr-midi-pyrenees

Pistes thématiques PSDR4

Les propositions ici présentées sont tirées des recommandations faites par le Conseil Scientifique national à l'issue de l'évaluation du Programme PSDR 3. Il s'agit de suggestions de thèmes à mettre en discussion avec les Régions, puis avec les partenaires de la recherche et du développement.

1. Usages des sols et pression foncière en zones rurales et périurbaines

- ⇨ Dispositifs de gestion et de régulation du foncier, maintien de l'agriculture et des espaces naturels
- ⇨ Conflits d'usage sur le foncier périurbain et agricole, disparition et reconversion
- ⇨ Changement d'usage des terres et gestion des pollutions
- ⇨ Dynamiques d'évolution des prix et des marchés fonciers, impacts des projets d'infrastructures de transport et d'aménagement
- ⇨ Mobilités, réseaux d'infrastructures, nouvelles formes de relations urbain/rural

2. Écologisation de l'agriculture et changement global

- ⇨ Services écosystémiques (dont maitrise des risques naturels), ressources naturelles et territoriales et réduction des intrants
- ⇨ Impact environnemental sur les pratiques agricoles et la santé dans les territoires
- ⇨ Agriculture biologique, agroforesterie, valeur ajoutée à la ferme
- ⇨ Transition agroécologique, méthodologie de tests de scénarios de politique environnementale
- ⇨ Atténuation de l'impact et adaptation de l'agriculture au changement climatique
- ⇨ Impacts environnementaux des activités agricoles, périurbaines et urbaines, et de leurs relations
- ⇨ Adaptation de l'agriculture à des défis multiples (climat, eau, énergie, biodiversité)

3. Autonomie territoriale et développement agricole

- ⇨ Autonomie protéique des régions et des territoires
- ⇨ Méthanisation des déchets et des résidus, valorisation de la biomasse agricole et forestière, économie circulaire

- ⇨ Approvisionnement alimentaire des métropoles et des régions urbaines (gouvernance alimentaire des villes, circuits courts, logistique des filières, agriculture de proximité…)

4. Innovations au service des hommes, des filières et des territoires

4.1 Forêt, agriculture et alimentation

- ⇨ Filières agricoles, agroalimentaires et sylvicoles dans la Politique européenne Horizon 2020
- ⇨ Développement de la compétitivité et de la durabilité du secteur agroalimentaire
- ⇨ Localisation des industries agroalimentaires et co-localisation des activités de production et de transformation
- ⇨ Place des coopératives dans les processus de développement régional
- ⇨ Relations Nord-Sud dans les stratégies agricoles et agroindustrielles d'innovation régionale

4.2 Énergie, transport et carbone renouvelables

- ⇨ Transition énergétique et dynamiques territoriales
- ⇨ Politiques de transport au service de l'accessibilité et de la cohésion territoriale, infrastructures, transports collectifs, services de mobilité
- ⇨ Mesure et analyse des mobilités dans les espaces ruraux
- ⇨ Logistique et transport des produits agricoles et alimentaires, bilan complet des circuits courts
- ⇨ Industrie du carbone renouvelable et enjeux de la bioéconomie
- ⇨ Valorisation et transformation des co-produits issus des productions végétales, valorisation de la biomasse

5. Développement territorial, relations ville/campagne et stratégies d'attractivité des territoires

- ⇨ Analyse des trajectoires de territoires à fort développement
- ⇨ Gestion adaptative des territoires à enjeux (espaces protégés, littoral, montagne)
- ⇨ Attractivité et inégalités sociales et environnementales des territoires, comparaison des modèles de développement
- ⇨ Vulnérabilités des territoires ruraux au regard de la hausse du coût de la mobilité
- ⇨ Capital social, patrimoine naturel et développement touristique
- ⇨ Développement touristique et stratégies territoriales, économies résidentielle et présentielle
- ⇨ Économie sociale, coopérations et innovation territoriale
- ⇨ Valorisation intégrée des ressources régionales et ancrage des activités territoriales

- ⇨ Complémentarité ville/campagne dans la gestion des risques naturels ou des déchets

6. Renouvellement des enjeux et des modalités d'intervention publique pour le développement régional et territorial

6.1 Nouveaux modes d'intervention publique et développement territorial

- ⇨ Action publique, échelles de décision, organisation et développement des territoires : décentralisation, territorialisation des politiques publiques, espaces ruraux et territoires de projet (PNR, pôles métropolitains…)

- ⇨ Infrastructures et biens publics comme composantes du développement territorial

- ⇨ Effets sur les territoires ruraux et périurbains de politiques d'infrastructure, de services de mobilité et de développement territorial

  - Évolution des processus de gouvernance territoriale et implications des différentes parties prenantes dans les processus de décision
  - Nouvelles connaissances et compétences pour soutenir les politiques publiques : ingénierie territoriale,
  - expertises et recherche dans l'action publique territoriale, prospective et scénarios

6.2 Agriculture, transport et politiques de développement des territoires

- ⇨ Formes d'insertion de l'agriculture et des politiques de transport dans les schémas régionaux d'aménagement et les projets de développement territorial

- ⇨ Développement de modèles et de systèmes alimentaires durables intégrés au développement territorial

- ⇨ Effets régionalisés de la réforme de la PAC : impacts territoriaux, articulation avec la politique régionale européenne

- ⇨ Nouvelles méthodologies d'enquêtes pour l'analyse des mobilités régionales

- ⇨ Enjeux de la mobilité durable (énergie, pollution, sécurité des transports, économie) pour les territoires de demain

Éléments de diagnostic régional

Documents et données régionales

Diagnostic régional réalisé en préparation des futurs fonds européens en Midi-Pyrénées
www.europe-en-midipyrenees.eu/diagnostic/

L'agriculture en Midi-Pyrénées - DRAAF Midi-Pyrénées (2012)
draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/agriculture_Midi-Pyrenees_cle02638d.pdf

Livre Blanc de l'agriculture pyrénéenne
www.agriculturepyrenees.fr/images/stories/LivreBlanc_Pyr%C3%A9n%C3%A9es_ACAP_120712.pdf

Recensement général agricole Midi-Pyrénées (2010)
agreste.agriculture.gouv.fr/en-region/midi-pyrenees/

Schéma régional climat air énergie (SRCAE)
www.territoires-durables.fr/SRCAE

Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)
www.territoires-durables.fr/srce

Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT)
www.midipyrenees.fr/Midi-Pyrenees-2030

Stratégie régionale de l'innovation (SRI)
sri.mp-i.fr/index.php

Tableau de bord de l'agriculture en Midi-Pyrénées (2012)
www.mp.chambagri.fr/Tableau-de-bord-de-l-agriculture.html

Sites

C@rter - les pages vertes des territoires ruraux
www.pagesvertes-carter.net

Chambre régionale d'agriculture de Midi-Pyrénées
www.mp.chambagri.fr

DRAAF de Midi-Pyrénées
draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

+ d'infos et références

www.inra.fr/psdr-midi-pyrenees
www.midipyrenees.fr

Synthèse de vos réponses à la consultation internet

Dans le cadre de notre démarche de concertation PSDR4 Midi-Pyrénées, une consultation internet a été organisée afin de laisser un espace de libre expression aux acteurs, chercheurs et citoyens sur les thèmes structurants de PSDR en région.

Le formulaire en ligne accessible pendant deux mois a donné lieu à 50 réponses argumentées sur les six thèmes qui furent mis en débat (chaque répondant pouvant répondre sur un ou plusieurs de ces thèmes) :

- Politiques publiques et gouvernance des territoires ruraux
- Compétitivité des territoires ruraux et des entreprises (firmes, petites entreprises et exploitations agricoles)
- Qualité des produits et dynamiques de filières
- Environnement et gestion des ressources naturelles
- Systèmes de production et gestion intégrée des défis agricoles et environnementaux dans les exploitations, les filières et les territoires
- Transition de l'agriculture vers des modes de production valorisant l'agrodiversité

Un tiers des réponses ont été formulées par des acteurs de la recherche publique ou privée et/ou de l'enseignement supérieur (32% des réponses).

Les services déconcentrés de l'État viennent ensuite avec 20% des répondants devant les entreprises (exploitations, EARL, GAEC) qui représentent 16% des réponses, les syndicats et fédération (12%) et les établissements et organismes publics (8%).

Enfin, les collectivités territoriales, Chambres consulaires et associations sont nettement plus faiblement représentées avec 4% des réponses.

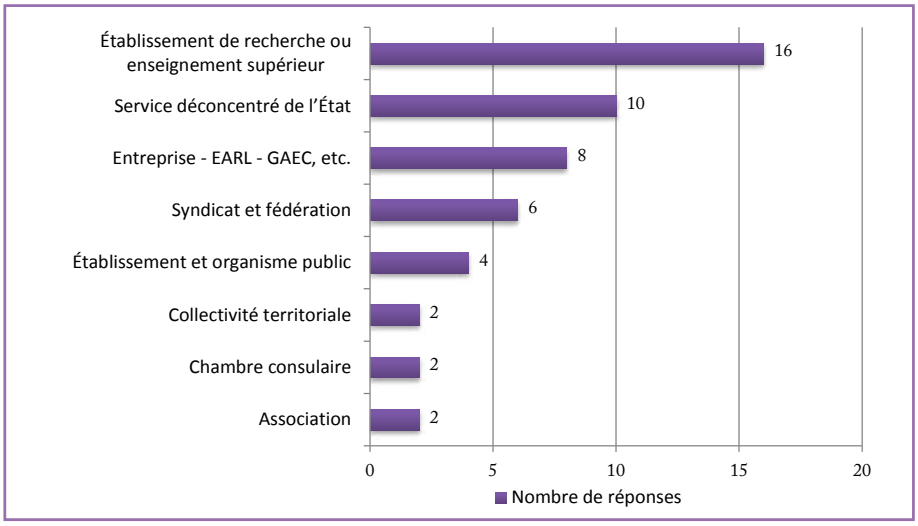

Relativement transversale à l'ensemble des autres items, la problématique des politiques publiques en lien avec la gouvernance des territoires ruraux a recueilli le maximum de réponses (44).

Ensuite, la thématique environnement et gestion des ressources naturelles a enregistré 40 réponses, devant celle de la compétitivité des entreprises et des territoires (36), de la qualité des produits et dynamiques de filières (34), des systèmes de production et la gestion intégrée des défis agricoles et environnementaux (32), puis des transitions de l'agriculture et l'agrodiversité (24).

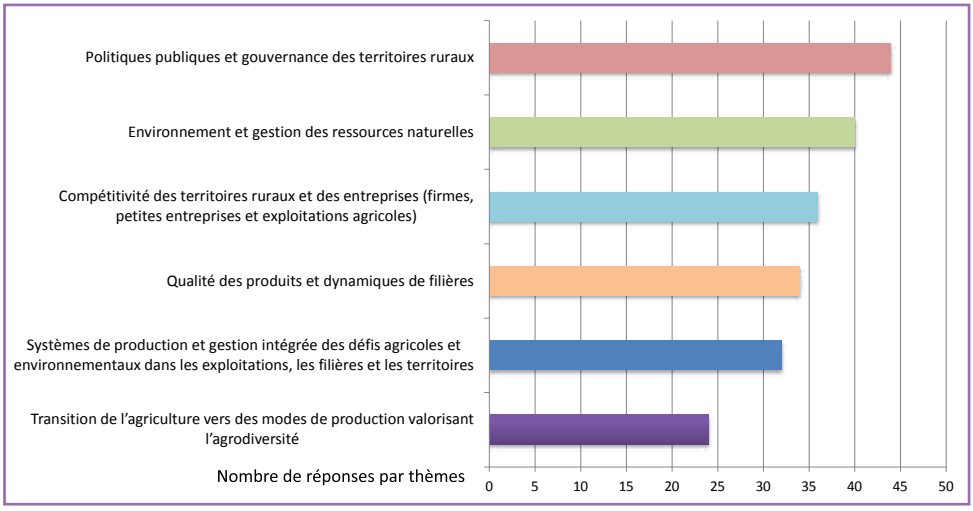

Les principaux effets de contexte que vous avez identifiés

Évolution de la Politique agricole commune (PAC) et verdissement

Évolution de la notion de Mesure agri-environnementale

Concrétisation du Schéma régional climat air énergie (SRCAE)

Future Loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire (ESS)

Acte III de la décentralisation et future gouvernance régionale

Future Loi d'avenir sur l'agriculture

Projet agro-écologique de la France

Nouveaux programmes FEDER et FEADER et enjeux en matière d'innovation

Évolutions des politiques publiques

Mutations du contexte agricole

Diminution du nombre d'installations en agriculture

Désertification rurale

Évolution du conseil agricole

Évolutions technologiques en support à l'agriculture de précision et agriculture intégrée

Modernisation des exploitations

Enjeux globaux

Changement climatique

Crise économique

Raréfaction des crédits publics

Thème 1.
Politiques publiques et gouvernance des territoires ruraux

Mettre en cohérence les politiques publiques

- ⇨ Considérer les effets de levier des politiques publiques de développement rural durable.
- ⇨ Favoriser des approches territoriales pour mettre en place des politiques transversales et simplifier le mille-feuille réglementaire.
- ⇨ Intégration des enjeux agricoles en matière d'énergie (sobriété, énergies renouvelables) et de climat (réduction des GES, stockage du carbone) et adaptation au changement climatique dans les stratégies de planification territoriale (PCET, SCoT).
- ⇨ Comment les collectivités locales peuvent-elles dépasser des approches et politiques sectorielles touchant l'agriculture pour aller vers des politiques globales agriculture/aménagement/développement, eau/biodiversité/alimentation ?
- ⇨ Parvenir à une meilleure synergie, cohérence et complémentarité des différents niveaux et secteurs des politiques publiques : un meilleur lien entre politiques sectorielles et politiques territoriales ; capitaliser sur les expériences de gouvernance réussies (PNR, GAL Leader) au service d'une vraie stratégie multipartenariale de territoire.

Articuler les dynamiques entre échelles territoriales d'action

- ⇨ Enjeux sur les futures modalités de contractualisation entre collectivités, formes de coopération/mutualisation entre territoires.
- ⇨ Quelles sont les échelles de solidarités pérennes selon les enjeux (ex. : problématique de l'eau) ?
- ⇨ Comment passer d'une « concurrence » entre différentes échelles à la complémentarité, et au travail en réseau.
- ⇨ Les échelles de gouvernance et l'ingénierie locale : allier proximité, efficacité des politiques et répartition équitable des compétences dans les espaces ruraux.
- ⇨ La cohérence multi-échelle des politiques publiques : capacité d'intégration des politiques publiques à l'échelle des territoires ruraux, articulation des différents niveaux de décision politiques.
- ⇨ Sur les méthodes :
  - Développer des démarches ascendantes et participatives pour décider des orientations politiques sur nos territoires.
  - Gouvernance multi-niveaux : Comment assurer l'expression des acteurs locaux dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'amélioration en continu des politiques sectorielles ou territorialisées mises en œuvre ?
  - Comment donner aux organes de décision d'une politique la visibilité de l'ensemble de l'action publique sur les territoires ruraux ?
- ⇨ Sur les outils :
  - Données et informations spatialisées : Comment stimuler la mutualisation et le partage de données ? Quels aspects fonctionnels et techniques associés (système d'anonymat, de protection des données, web, etc.). Réflexions intersectorielles ; par exemple complémentarité des informations issues du monde agricole et des associations de

protection de l'environnement pour établir in fine des cartes d'occupation du sol fiables, à jour et pertinentes.

- Développer l'observation en continu du territoire, pour améliorer la réactivité aux évènements atypiques (en particulier climatique) et la capitalisation des connaissances et expériences…

Repenser les liens entre territoires ruraux et urbains

⇨ Quels équilibres et complémentarités entre territoires ruraux, et entre territoires ruraux et pôles urbains ?

⇨ Comment conserver de l'emploi et du dynamisme en milieu rural et non pas uniquement dans les grandes agglomérations ?

⇨ La nouvelle gouvernance régionale prévue par la loi de décentralisation (métropole, instance de gouvernance territoriale régionale) permettra-t-elle réellement la prise en compte des enjeux propres aux territoires ruraux ?

Mieux intégrer les problématiques agricoles dans les politiques de territoires

⇨ Travailler la lisibilité de la synergie des enjeux agricoles pour le futur des territoires.

⇨ Une meilleure congruence entre évolutions des pratiques agricoles et préoccupations environnementales territorialisées.

⇨ En agriculture : prise en compte de l'interrégionalité des territoires limitrophes. Les limites administratives n'épousant pas celles des terroirs, il faut une tolérance en dizaines de kilomètres et accepter des dossiers d'une zone administrative mitoyenne avec réciproque de celle-ci qui accepte des dossiers d'exploitations proches.

⇨ Les PADD des SCoT posent des enjeux, mais le SCoT seul (règles d'urbanisme) ne peut y répondre. Quels moyens d'action sur le foncier et marché agricole pour les Communautés de communes et les Pays ?

⇨ L'intégration des dimensions agricoles et environnementales dans les SCoT (gouvernance alimentaire, fonction sociale reconnue de l'agriculture, etc.).

⇨ Difficultés associées à la mise œuvre de la gestion de l'eau.

⇨ Quelles gestions et qualifications des ressources naturelles ?

⇨ Approfondir la connaissance organisationnelle et économique des circuits de commercialisation de proximité et des leviers pour les appuyer plus efficacement.

⇨ Enjeu de la sécurité alimentaire à l'échelle régionale.

Thème 2.
Compétitivité des territoires ruraux et des entreprises

Repenser la compétitivité ?

- ⇨ Dépasser la vision réductrice d'une concurrence entre territoires pour envisager une compétitivité des secteurs économiques qui se réalise au profit des territoires et de leurs habitants.
- ⇨ La recherche systématique de compétitivité au sens « financier » ne favorise ni la longévité, ni le progrès des entreprises industrielles. Et cela est encore plus flagrant pour les exploitations agricoles !
- ⇨ Comment mobiliser l'ensemble des outils de politiques publiques pour assurer la réalisation d'un objectif commun autour de la compétitivité des territoires et des entreprises locales ?
- ⇨ Comment concilier compétitivité économique et performances écologiques ?

Penser les spécificités de l'économie rurale

- ⇨ Comment l'économie rurale se définit-elle aujourd'hui ? Quels sont ses secteurs clés ? Y a-t-il une typologie possible des territoires ruraux ?
- ⇨ À quelles conditions les territoires ruraux éloignés de la métropole peuvent-ils atteindre un certain niveau de compétitivité ?
- ⇨ Dans un contexte de crise et de remise en cause du système économique dominant, l'économie rurale constitue le creuset d'une nouvelle forme d'économie plus durable (aspects sociaux, environnementaux, économie solidaire, etc.)

Valoriser l'ancrage local

- ⇨ Comment maintenir la richesse créée dans les espaces ruraux (production agricole et transformation, circuits de distribution, tourisme, etc.).
- ⇨ Pérenniser et créer de la valeur ajoutée au profit des producteurs par des dynamiques de développement local.
- ⇨ Le « travailler local » constitue un rempart contre la concurrence déloyale et fait revivre les productions et les économies locales.
- ⇨ Renforcer l'agriculture biologique, fluidifier les pratiques et faciliter les débouchés locaux (marchés, circuits courts et de proximité, etc.).

Favoriser le maintien et la création d'activités

- ⇨ Un enjeu premier : le maintien des petites entreprises fragiles, notamment les exploitations agricoles.
- ⇨ Comment faciliter et pérenniser l'installation des entreprises en milieu rural ?

- ⇨ Comment permettre aux entreprises établies en zones rurales de bénéficier de services adéquats pour leur développement ? Doit-on jouer sur la complémentarité pôle urbain/territoires ruraux, ou des services spécifiques aux territoires ruraux sont-ils possibles et bénéfiques à ces entreprises et aux populations concernées ?

- ⇨ Pour maintenir des exploitations agricoles et favoriser l'installation en Midi-Pyrénées, il faut promouvoir l'attractivité du métier d'agriculteur en mettant en avant sa vivabilité. Le Service de remplacement permet, par exemple, aujourd'hui de vivre son métier comme les autres catégories socioprofessionnelles, en prenant des congés, du temps libre, en profitant des congés maternité ou paternité et surtout en ne remettant pas en cause la pérennité de son outil de travail lors d'une maladie ou d'un accident.

Formes d'emplois

- ⇨ Il est difficile pour des petites entreprises (exploitations agricoles et autres TPE) de créer des emplois attractifs à temps plein et bien rémunérés. C'est dans ce sens que l'emploi partagé paraît aujourd'hui être la clé pour redynamiser des territoires désertés.

- ⇨ Dans un contexte de réduction de la main d'œuvre familiale dans les exploitations agricoles, il est primordial aujourd'hui de se pencher sur l'emploi agricole pour d'une part pérenniser les exploitations et créer de l'emploi sur le territoire.

Dynamiques d'acteurs économiques

- ⇨ Place des firmes et des coopératives dans les dynamiques territoriales.

- ⇨ Quels sont les leviers de mutualisation et de mises en réseau des entreprises des territoires pour assoir leur compétitivité ?

- ⇨ Quels sont les dispositifs de diffusion des expériences qui fonctionnent ? Quels essaimages sont envisageables ?

Compétences-formations-innovations

- ⇨ Favoriser le transfert des compétences dans les TPE et PME. Comment rendre possible le recrutement et attractif les PME pour les ingénieurs sortant d'école : fonction de l'apprentissage comme passerelle de la connaissance et levier de l'innovation aux PME ?

- ⇨ Maintenir une compétitivité passe nécessairement par le renforcement de la formation de ces acteurs et le travail sur les spécificités et la qualité des produits et des territoires.

Thème 3.
Qualité des produits et dynamiques de filières

Les enjeux de la qualité

- ⇨ La qualité, ça se contrôle ! Il y a de moins en moins de vétérinaires, de contrôleurs divers qui ne soient pas financés (en situation de conflit d'intérêts) par ceux qu'ils doivent contrôler.
- ⇨ Quelles voies de reconnaissance de la qualité pour développer une différenciation (sans recours classique aux AOP et labels) et favorisant un marché local/ancrage territorial ?
- ⇨ Comment qualifier visiblement et simplement des produits de qualité parmi la multitude de labels déjà existants et donc peu lisibles (AB, bien- être animal, santé humaine, etc.) ?
- ⇨ La qualité est un des facteurs importants pour travailler à la compétitivité des produits et des entreprises. L'enjeu pourrait donc être de continuer à mettre en avant la qualité des produits et d'initier de nouvelles démarches de cahiers des charges qualité sur des filières non encore concernées (filière laine, etc.).

Informer les consommateurs

- ⇨ Mieux appréhender les effets de levier des actions de sensibilisation-information du grand public sur la modification des attitudes et des comportements d'achat.
- ⇨ Faut-il mieux informer le consommateur sur chaque démarche qualité/produit ? L'information disponible n'est-elle pas déjà trop fournie ? Comment différencier les produits locaux pour augmenter leur compétitivité sans cela ?

Structurer des débouchés

- ⇨ Comment créer davantage de circuits courts et locaux en ville, à prix compétitifs (lait quotidien par exemple) ?
- ⇨ Filières courtes et grande distribution : comment allier les attentes des consommateurs (qualité, proximité, moins d'intermédiaires, etc.) et les modes de distribution majoritaires des grandes et moyennes surfaces ?
- ⇨ Coordonner l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective avec la conversion de bassins de production et de filières régionales en AB.

Innovations dans les filières

- ⇨ De nombreux projets innovants existent au niveau des exploitations. Comment permettre à ces créateurs de valoriser leurs idées et de créer des passerelles/liens entre eux ainsi qu'une une interface entre créateurs et grand public ?
- ⇨ Équilibre et structuration des filières : comment assurer, du consommateur au producteur, une équité de répartition des marges nettes tout en maintenant la compétitivité des produits ?
- ⇨ La dynamique des filières est effective quand les préoccupations financières coïncident avec les autres objectifs à atteindre.

- ⇨ Développer des actions concertées et collaboratives.
- ⇨ Quelles stratégies d'alliance dans l'innovation et le développement ?

Environnement et marchés

- ⇨ Comment permettre aux entreprises de rendre visibles les externalités positives créées par leurs produits ? Comment chiffrer ces externalités et les faire participer à la compétitivité d'un produit ?
- ⇨ Stimuler l'intérêt et l'implication concrète des opérateurs économiques dans les démarches de qualité environnementale sur l'ensemble de la chaine de production – distribution.
- ⇨ Impact de l'organisation socio-économique des filières sur la ressource en eau.

Inciter à l'évolution des pratiques agricoles

- ⇨ Alors que la région compte un certain nombre de produits sous signes officiels de qualité et d'origine ainsi qu'un pourcentage de terre en AB élevé, comment en tirer davantage de bénéfices ? Comment mieux accompagner les agriculteurs dans le changement ?
- ⇨ Analyser les freins et leviers pour une agriculture plus respectueuse de la ressource en eau.
- ⇨ Adapter, de manière spatialement explicite (connaissance à la parcelle et pluriannuelle) les systèmes de culture (variétés, etc.) aux potentialités du milieu ; mais aussi par des évolutions modestes et progressives des pratiques actuelles des agriculteurs (pratiques tardives de labour et semis des cultures de printemps, etc.).
- ⇨ Raisonner ces adaptations au niveau filière et bassin de production, donc de manière complémentaire entre agriculteurs (sur quelles terres privilégier les contrats blés de qualité ou tournesol oléique...?).

Thème 4.
Environnement et gestion des ressources naturelles

Vers une écologisation des pratiques agricoles

- ⇨ Quelles alternatives techniques pour réellement diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires ?
- ⇨ Stratégies d'atténuation : amélioration des diagnostics GES au regard des pratiques culturales types CIPAN, amélioration des estimations des capacités de stockage de carbone dues aux pratiques culturales jusqu'à la mise en œuvre de stratégies d'atténuation à l'échelle de l'exploitation (ex. : agro-foresterie).
- ⇨ Protéger les zones de captage en eau et renforcer les conversions à l'agriculture biologique.
- ⇨ Promouvoir la trame verte en favorisant l'implantation de haies mitoyennes entre les exploitations agricoles.
- ⇨ Caractérisation agroécologique et économique des systèmes de production qui maintiennent une riche biodiversité : pour mieux les connaître et les valoriser à travers des démarches filières et/ou des politiques d'aides (en lien avec la nouvelle programmation de la PAC).
- ⇨ Rechercher des solutions pour sortir de la monoculture de maïs irrigué en Midi-Pyrénées.
- ⇨ Partir du social plutôt que de l'environnemental pour construire des systèmes de production durables.

Valoriser économiquement les pratiques environnementales

- ⇨ Appréhender le lien entre reconnaissance de qualité des produits agricoles par les consommateurs (et circuits locaux) et pratiques des agriculteurs en matière d'environnement (eau, biodiversité, etc.).
- ⇨ Une agriculture conventionnelle peut-elle s'engager vers des pratiques favorables à l'environnement qui puissent être valorisées par le débouché du produit ?
- ⇨ Limiter le gaspillage au moment des récoltes et de la distribution : valorisation des produits « hors normes » ? Transformation ? Raccourcir les temps de parcours...

Construire un dialogue entre acteurs

- ⇨ Construire des représentations partagées des enjeux et des indicateurs de suivi environnementaux et de gestion de ces ressources qui aient du sens pour les acteurs de l'agriculture.
- ⇨ Faire dialoguer agriculteurs et autres utilisateurs de ressources naturelles pour éviter les conflits d'usage.

Optimiser la gestion de la ressource en eau

- ⇨ Quelles modalités de qualification et objectivation de l'eau ?

- ⇨ Les réserves en eau pour l'agriculture : un enjeu de maintien de la production.
- ⇨ Dans un contexte de tension autour des ressources, notamment en eau, quelle est l'utilisation et la place de l'utilisation des ressources dans les exploitations... Quelle dépendance de ces exploitations vis-à-vis de l'utilisation de ces ressources ?
- ⇨ Élaborer des stratégies d'adaptation au changement climatique des filières agricoles répondant aux difficultés de la gestion de la ressource en eau.

Interactions agriculture(s)-territoire(s)

- ⇨ Mise en place des trames vertes et bleues sur le territoire.
- ⇨ Interroger les liens entre la nature et la ville, et leur évolutions.
- ⇨ Quels futurs possibles pour l'agriculture en ville ?
- ⇨ Appréhender la demande sociale de nature(s).

Sensibiliser et accompagner des démarches innovantes

- ⇨ Effets de levier des actions de sensibilisation-information du grand public sur la connaissance des espèces protégées.
- ⇨ Continuer à sensibiliser et protéger.
- ⇨ Quelles stratégies adopter pour diffuser une culture technique et une sensibilité environnementale ?
- ⇨ Rôles/impacts/besoins/leviers d'action respectifs de la société citadine (résidentielle, touristique) et des acteurs économiques dans le système global de gestion des ressources naturelles et de préservation de l'environnement en région ?
- ⇨ Aller plus loin sur les filières de recyclage des déchets (certaines régions sont bien plus avancées que Midi-Pyrénées) et mettre en place un tri systématique du papier dans les entreprises ce qui est encore trop rare.

Thème 5.
Systèmes de production et gestion intégrée des défis agricoles et environnementaux dans les exploitations, les filières et les territoires

Faire évoluer les systèmes de production

- ⇨ Stimuler le développement des systèmes agroécologiques.
- ⇨ Revaloriser le métier d'agriculteur comme un métier intégrateur de nombreuses préoccupations sociétales.
- ⇨ Favoriser la polyculture-élevage, mais aussi les élevages de très petite taille sur les exploitations, où l'élevage ne serait plus un élevage de production, mais un élevage extensif d'entretien, et facteur de biodiversité.
- ⇨ Renforcer la connaissance et les modalités d'adaptation au changement climatique des systèmes de polyculture-élevage.
- ⇨ Quelles complémentarités entre territoires vis-à-vis de la mobilisation des ressources, mais aussi vis-à-vis des productions et de la conduite des exploitations ?

Innover et favoriser l'essaimage de bonnes pratiques

- ⇨ Les solutions techniques et agronomiques existent : manquent les filières pour attirer les acteurs qui veulent innover dans un sens durable.
- ⇨ Mieux former les agriculteurs à ces enjeux et les aider dans la transition de systèmes conventionnels vers des systèmes plus intégrés.
- ⇨ Capitaliser sur les expériences réussies en France et à l'étranger et favoriser les démarches de démonstration de l'existant.
- ⇨ Initier des programmes de recherche complémentaires afin d'en tirer des références technico-économiques plus fines, qui manquent encore dans l'accompagnement de cette transition.
- ⇨ Analyse des nouveaux services imaginés, entre autres, par le milieu coopératif.
- ⇨ Favoriser la mise en place de territoires d'expérimentation via par la plateforme DECIDAIE pourrait s'inscrire dans un projet de recherche avec d'autres contextes afin d'apprécier les potentiels et limites d'une telle initiative.

Former et développer les compétences

- ⇨ Quelles compétences pour demain, aussi bien pour les agriculteurs que pour les salariés agricoles ?
- ⇨ Les pouvoirs publics devront-ils adapter les programmes de formation voir les parcours de formation aux nouveaux enjeux ?

⇨ Revenir à l'agronomie et aux sciences du vivant dans l'enseignement agricole :

- Enseignement de l'agronomie et des sciences du vivant (leur donner plus de place dans les filières agricoles).
- Enseignement de la lutte intégrée (connaissances en entomologie, écologie, etc.).
- Développer la connaissance du fonctionnement des écosystèmes agricoles à différents niveaux (parcelle, exploitation, filière, territoire, etc.)

Thème 6.
Transition de l'agriculture vers des modes de production valorisant l'agrodiversité

Assurer une transition viable

- ⇨ Éviter le seul « green washing » et favoriser l'émergence de réelles évolutions !
- ⇨ Existe-t-il des modes de production agricoles répondant à ces critères suffisamment développés dans l'espace, le temps, et qui pourraient servir de supports expérimentaux... de façon à confirmer les avantages de ces modes de production, mais aussi identifier les freins à leur mise en place, ou les limites de leur développement (spécificités locales ou territoriales, coûts, main-d'œuvre, etc.) ?
- ⇨ Explorer la faisabilité technique et économique des alternatives proposées, à l'échelle de l'exploitation et des filières.
- ⇨ En quoi le marché local constitue-t-il un levier de diversification ?
- ⇨ Valoriser la plus-value économique de ces modes de production.

Quelles modalités d'accompagnement de la transition ?

- ⇨ Émergence de systèmes de culture innovants : comment les informations spatialisées (issus des images satellites, données terrain et des modèles) peuvent-elles permettent :
  - d'améliorer, de manière continue et pluriannuelle, la richesse des variables observées dans les systèmes innovants et en même temps dans les systèmes de référence des petites régions concernées ?
  - D'objectiver le débat ?
  - D'abaisser le coût de ces suivis et évaluations tout en augmentant le nombre de parcelles, surfaces, exploitations suivies ?
  - De repérer des pratiques et des systèmes innovants dans les territoires ?
- ⇨ Considérer les petites exploitations comme autant de laboratoires d'essai : permettre aux petites entités (exploitations agricoles) de se départir des contraintes réglementaires mises en place pour des entités de taille différente (très grosses exploitations), et ce, à titre d'essais et d'expérimentation.
- ⇨ Renforcer le rôle du système d'enseignement agricole et, en particulier, le rôle d'expérimentation et d'innovation des exploitations agricoles des lycées.
- ⇨ Initier un programme de recherche-action sur les pratiques alternatives à la monoculture de maïs : quels itinéraires de transitions socio-techniques des agriculteurs ? Quels outils pour les accompagner dans ces transitions ?
- ⇨ Renforcer l'accompagnement, la sensibilisation et la formation des agriculteurs.
- ⇨ Repenser les interactions entre recherche, expérimentation et formation.
- ⇨ Éducation des consommateurs (influencer la demande).

Contribution spécifique de l'agriculture biologique régionale

- ⇨ Contribution de l'agriculture biologique au projet agro-écologique : réseau territorial d'innovation pour les pratiques agro-écologiques, action collective et mise en réseau pour le développement des systèmes agro-écologiques.
- ⇨ Favoriser l'adoption du bio par les producteurs.
- ⇨ Valorisation du bio équitable et local chez les consommateurs.

Regards et enjeux d'acteurs

Agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG)

www.eau-adour-garonne.fr

Éléments de contexte

L'Agence de l'eau porte 6 grandes priorités d'action :

1. La préservation et la restauration des eaux destinées à l'eau potable.

2. Le bon état des eaux, en renforçant les actions de restauration des milieux aquatiques.

3. Assurer une eau en quantité suffisante pour tous les usages et les besoins des milieux aquatiques, dans le contexte du changement climatique.

4. Le développement de « l'hydrosolidarité » (amont /aval – rural / urbain – Nord / Sud).

5. Développer les politiques territoriales.

6. Poursuivre la connaissance, la recherche-développement et encourager l'innovation au service du développement durable des territoires.

Principaux enjeux pour l'AEAG

Des projets structurants, appliqués et pluridisciplinaires qui s'intègrent dans un contexte de changement climatique (pression sur l'hydrologie et sur les usages).

Faire émerger une approche territoriale « Bassin »

Développer des approches comparatives interterritoriales sur des cas pratiques entre les régions sur lesquelles elle intervient, et pour monter en généricité.

Problématiques agricoles

Pollution diffuse – pesticides

- ⇨ Mise au point et acceptabilité socio-économique des systèmes à bas intrants ou études économiques et politiques sur le soutien à l'AB.
- ⇨ Une réflexion doit être conduite sur l'orientation des crédits européens pour développer une agriculture à bas intrants. Il y a nécessité d'une nouvelle politique en se donnant les moyens scientifiques et argumentatifs, en faisant émerger des recherches intégrées et articulées. Un dialogue est nécessaire entre approches agronomiques et socio-politiques notamment sur les leviers et freins aux différentes échelles (régional - national - Européenne), pour donner une cohérence à l'action publique.

Gestion quantitative-irrigation

- ⇨ L'AEAG est engagée dans l'UMT Eau, en vue d'optimiser la gestion de l'eau à l'échelle territoriale, dans un contexte de réforme des volumes prélevables et des organismes uniques. Un questionnement sur l'échelle territoriale et une nécessité de projets intégrés pluridisciplinaires et répondant aux besoins opérationnels des gestionnaires de la ressource dédiée à l'agriculture ou multi-usages.
- ⇨ La dynamique de rétention de l'eau dans le sol, techniques de conservation (humus) et économies d'eau potentielles pour l'irrigation et/ou agroforesterie. Nécessité d'un projet de recherche et d'évaluation quantitative permettant de démontrer l'efficience de ce type d'agriculture.
- ⇨ Levier génétique, élaborer des cultivars beaucoup plus tolérants à la sécheresse (blé, maïs).

Évolution des politiques publiques

Une évolution des futures politiques (et peut-être un besoin d'études) sur des zones jugées comme très prioritaires : captages Grenelle identifiés comme prioritaires (et zones de protection). Avec des problématiques spécifiques (acquisition foncière, retour à l'élevage extensif ou agriculture biologique, conservation des zones humides) où il s'agit de définitivement abolir les pesticides. Des possibilités d'action très ponctuelles, en lien avec les cas pratiques à enjeux forts (enjeux eau potable). En lien avec les collectivités territoriales.

- « Assainissement du futur » quelles modalités pour épurer davantage et préserver la qualité : quels procédés techniques, quels coûts énergétiques et de production ? Quelles stratégies de recherche ?

Écologie & milieux

Les contrats de rivière, restauration de milieux. Problématiques relativement orphelines en Midi-Pyrénées. Disciplines potentiellement mobilisables : la géographie physique et l'écologie ; mais également l'économie et la sociologie : comment les acteurs, qui ont endigué pendant 30 ans, voient-ils le volet zone d'expansion de crues et les notions de risques associées ? La protection contre les risques est une compétence de l'État, mais l'Agence peut financer des études en amont : zones inondables, crues, continuités écologiques.

Biodiversité

Sur le Bassin Adour-Garonne : sept grandes espèces de migrateurs amphihalins. Mais un manque de lisibilité en termes de politique de conservation. Il existe des plans nationaux de conservation : stratégie nationale concernant la biodiversité. Faut-il accompagner les évolutions de milieu ou s'arcbouter à conserver des éléments, qui entre pressions anthropiques et changement climatique, n'ont pas forcément de sens ? Peut-être engager des réflexions sur les services rendus pas les écosystèmes. Il faut dépasser les seuls résultats scientifiques pour développer des orientations et arguments politiques. Ex. : un programme de recherche très appliquée qui associerait des écologues et des sciences politiques sur les freins et leviers et l'engagement des acteurs.

Politique littorale

L'AEAG développe une politique littorale, notamment sur les continuités terre-mer. Pression sur la terre, l'eau vecteur amont-aval (matière en suspension, etc.).

Aménagement / urbanisme

- Projets/études pour travailler sur les économies d'eau. Notamment l'eau dans la ville : économie, gestion des risques de crues et évènements extrêmes, imperméabilisation, etc.

Contact
Françoise Goulard - francoise.goulard@eau-adour-garonne.fr
Département Programme, Planification, Prospective et Évaluation
Agence de l'Eau Adour-Garonne

Qui ? Association des chambres d'agriculture des Pyrénées (ACAP)

www.agriculturepyrenees.fr

Éléments de contexte

L'ACAP a une vocation politique structurante sur :

⇨ Les enjeux agricoles en zone de montagne avec un investissement central sur le pastoralisme.

- Porter des enjeux stratégiques dans des instances de négociations adéquates : Ministères, Conseils régionaux, Commissariat de Massif, Groupes nationaux montagne, discussions entre les organisations de massifs, Euromontana, etc.

⇨ Une ouverture progressive vers les enjeux liés au développement territorial, aux effets structurants des activités agricoles pour les territoires et aux dimensions économiques, sociales, culturelles, environnementales de l'agriculture.

Un acteur multi-sectoriel, membre fondateur de l'Association pyrénéenne d'économie montagnarde (APEM).

⇨ Deux pôles de compétences pilotés par le politique :

- Bureau d'étude – expertise technique (par la capitalisation et l'échange d'expérience) et prospective. Une vision très opérationnelle et une valorisation des outils de recherche qui renforcent la nécessité d'une étroite collaboration entre structures de développement agricole et Recherche.
- Dimension politique et actions de lobbying : d'une part, action de vieille sur les évolutions des politiques publiques et, d'autre part, être force de propositions.

Principaux enjeux pour l'ACAP

Avenir du pastoralisme, des agricultures et territoires de montagne

⇨ Cinq axes stratégiques déclinés en objectifs stratégiques (techniques et politiques) :

- La promotion d'une agriculture de montagne structurée par des exploitations, viables, vivables et diverses
- La valorisation des activités agricoles
- La gestion équilibrée des territoires
- Les formes de gouvernance
- L'innovation, le transfert de compétences et la formation

Dans le contexte de négociation des futures politiques publiques, ces axes ont été traduits en ambitions politiques (Livre blanc de l'ACAP). Une proposition qui intègre, et souhaite renforcer, la subsidiarité des politiques publiques.

⇨ Prolongement de l'étude sur l'avenir du pastoralisme avec focus sur le Plan de soutien à l'économie de montagne (PSEM). Dimension bilan du dispositif et préconisations pour les prochains programmes.

Filières pyrénéennes

2012-2013 : une étude prospective est en cours sur les filières d'écoulement des produits issus des exploitations agricoles pyrénéennes.

⇨ Un focus sur les filières d'intérêt innovant pour les territoires de montagne, majoritaires en termes de volume ou par le nombre d'acteurs impliqués.

⇨ Mise en place de séminaires par filières avec une forte participation des acteurs concernés

Développement d'un observatoire technico-économique des systèmes d'exploitation, approche statistique et globale.

⇨ Création d'une typologie des exploitations agricoles basée sur le Recensement général agricole (avec l'Observatoire du développement rural – ODR/INRA) => outil de conseil.

⇨ Modélisation tendancielle des trajectoires des exploitations agricoles qui constitue un outil de diagnostic, de conseil et d'aide à la décision.

Maintien et évolutions des exploitations agricoles

- ⇨ Reconquête des territoires en déprise avec un focus sur l'installation agricole et le foncier.
- ⇨ Action sur les références des systèmes d'exploitation. En complément de l'étude filière pour permettre un suivi statistique : itinéraires techniques, facteurs de production, comptabilité, niveau de dépendance aux aides PAC, etc.

Politiques publiques de montagne

- ⇨ Contribution politique aux cadres règlementaires et à la déclinaison nationale de la PAC 2014-2020 par le biais d'un positionnement inter-massifs.
- ⇨ Contribution à la révision du Schéma de massif Pyrénées et aux discussions relatives à l'écriture des programmes de développement rural régionaux.
    - Un objectif de structuration de partenariat à l'échelle massif; intégrer l'agriculture comme clé de voûte de l'aménagement et de la gestion du territoire.

Émergence de projets intégrés

Nécessité de construire des clusters d'acteurs dans les projets : de la conception, mise en place de méthodes, à la valorisation et au transfert des résultats.

L'ACAP porte un Projet agricole pyrénéen stratégique portant l'idée d'une combinaison stratégique des mesures du Règlement de développement rural (RDR) et du Programme opérationnel (PO) FEDER Pyrénées intégrée à l'échelle du massif, dans une logique de projet de territoire ou de filière (cluster) territorialisée.

Contact
Sarah Fichot - sarah.fichot@ariege.chambagri.fr
Ingénieure méthodes et références
Association des Chambres d'agriculture des Pyrénées

Éléments de contexte

Contexte national

- Situation de crise économique, réduction très marquée des crédits publics.
- Démarrage de la prochaine phase européenne en 2014 avec un enjeu principal : préparation des programmes européens, avec un fléchage assez important sur l'agriculture et l'agronomie.
- Intégrer l'agriculture dans la Stratégie régionale de l'innovation (SRI).
- Future décentralisation (Acte III) et conséquences sur la gestion des fonds européens.
- Nouveaux marchés, nouvelles compétitions et injonctions environnementales (nitrates, air, biodiversité, sols, dans un contexte de changement climatique).

Contexte régional

- En Midi-Pyrénées : des revenus bas (2/3 de la moyenne nationale), qui dépendent largement des subventions européennes (1er et 2d piliers).
- Une fragilisation des cultures spéciales notamment fruits et élevage.
- Une quasi-disparition de l'élevage en zones centrales.
- Pour les grandes cultures, des contraintes techniques et environnementales très fortes, des systèmes de production non durables, des injonctions fortes pour faire évoluer ces systèmes (notamment sur la mobilisation des ressources en eau et la réduction des intrants).

Un enjeu principal pour PSDR4 Midi-Pyrénées : Repenser la chaine de l'innovation régionale au service de systèmes de production performants et durables

La production et la diffusion d'innovations relatives à la mise au point et au transfert de systèmes de production (culture et élevage) qui soient à la fois performants sur le plan économique et environnemental.

- Nécessité de rester compétitifs en conciliant compétitivité et respect de l'environnement. Nécessité d'apporter des réponses sur ces deux problématiques.
- Les dispositifs actuels de recherche-développement sont orientés vers l'agroalimentaire, mais relativement peu adaptés aux besoins et potentialités des exploitations agricoles.
- Travailler de manière intégrée avec l'ensemble des acteurs régionaux) pour penser la chaîne de l'innovation et initier une véritable révolution culturelle.
    - Repérer, identifier et soutenir les agriculteurs innovants. Partir de questions et des besoins des agriculteurs dans une démarche bottom-up.
    - Identifier les innovations à l'échelle des exploitations pour les faire essaimer et les transférer en valorisant les résultats.

- Repérer l'innovation chez les agriculteurs, qui peuvent être des courroies de transmission de l'innovation.
- Qu'est-ce que les Chambres d'agriculture peuvent apporter à ces groupes déjà constitués en dehors de toute institution : valider, accompagner, diffuser, communiquer…?
- Articuler cette démarche avec les projets pilotés par le Pôle de compétitivité AGRIMIP Sud-Ouest.

⇨ Accompagnement des exploitations agricoles :

- Développer un conseil agricole plus pertinent et réactif : question sous-jacente : qui va faire le conseil demain ?
- Accompagner le changement des pratiques ou des systèmes de l'ensemble des agriculteurs.

Contact
Didier ROMEAS (Directeur) - accueil@mp.chambagri.fr
André CASCAILH (Sous-Directeur)
Chambre régionale d'agriculture de Midi-Pyrénées

Qui ? Comité de développement gaillacois AGIRA - CDA du Tarn

www.tarn.chambagri.fr

Éléments de contexte

Le territoire Gaillacois, situé entre Toulouse et Albi, se compose de 80 communes et s'étend sur 1 405 km², ce qui représente 24 % de la superficie du Tarn et compte 69 784 habitants, soit 19 % de sa population.

En 2010, le territoire comptait 1 602 exploitations agricoles, soit 26 % des exploitations du Tarn. La surface agricole utile (SAU) moyenne de ces exploitations était de 48 ha pour un total de 80 979 ha, soit 26 % de la SAU totale du Tarn. Entre 2000 et 2010, 380 exploitations ont disparu sur le territoire et l'élevage tend à diminuer.

L'agriculture est une ressource importante sur ce territoire en termes d'activité économique et la production agricole demeure diversifiée : les grandes cultures sont majoritaires, mais sont également présents l'élevage, le maraîchage, les cultures fruitières et la viticulture. La forte visibilité du vignoble masque une grande diversité de productions agricoles (plus de 102 produits différents).

Dans un contexte de changement (volatilité des prix, évolution des conditions climatiques et réglementaires, réforme de la PAC, etc.), le Comité de développement du Gaillacois AGIRA, souhaite mettre en place un accompagnement adapté en tant que partenaire essentiel de l'agriculture et travaille sur les opportunités que les agriculteurs peuvent saisir afin de consolider leur revenu et pérenniser les systèmes d'exploitation ancrés dans le territoire.

Principaux enjeux

Les enjeux forts du territoire pour consolider le revenu des agriculteurs et les exploitations :

- ⇨ la préservation du foncier agricole :
  - Arriver à gérer la dualité entre les espaces agricoles et urbains.
  - Conserver le potentiel agronomique des sols du territoire en développant des pratiques innovantes.
- ⇨ l'accès à l'eau : pour faciliter le développement d'activités agricoles, par exemple la production maraîchère.
- ⇨ le maintien de l'élevage sur le territoire.

Ces enjeux, déclinés en six actions prioritaires, constituent le cœur de l'action du Comité AGIRA.

Faire évoluer le système fourrager des exploitations et du territoire pour gagner en autonomie protéique

Les exploitants ont affirmé leur volonté de travailler le système fourrager de l'exploitation, en particulier les apports de protéines (¼ de la demande en matière locale concerne des protéines). Cette action vise à accompagner les éleveurs aussi bien au niveau technique qu'économique, entre coûts de production élevés, prix des produits faibles, problématiques de main-d'œuvre et revenu dégagé insuffisant.

Un groupe d'agriculteur impliqué dans ces réflexions a émergé autour de deux grandes thématiques :

- ⇨ La culture de céréales immatures : sécurisation du système, production importante de biomasse, apport d'énergie et de protéines, alternative aux cultures « intensives », structure des sols, etc.
- ⇨ La luzerne comme source intéressante de protéines, des intérêts agronomiques forts, une action en accord avec le projet luzerne régional.

Préserver et développer le potentiel agronomique du sol en maîtrisant les techniques de culture simplifiées et cultures associées

Constitué d'éleveurs, de viticulteurs et de céréaliers, en agriculture conventionnelle ou biologique, le collectif a décidé de réfléchir et de partager ses expériences dans la conduite des techniques culturales simplifiées. Ces exploitants ont réalisé différents tests sur leurs exploitations : cultures, couverts, conditions de semis, conditions d'implantations (période, outils, etc.), gestion des couverts et des cultures associées.

Néanmoins, les expériences menées restent succinctes et nécessitent, pour confirmer ces approches innovantes

sur les exploitations, de développer des modèles opérationnels; les techniques de cultures simplifiées et de cultures associées demeurant des conduites difficiles et complexes.

Valoriser les effluents d'élevage dans les démarches collectives de création d'unités de méthanisation

La Communauté de communes Tarn & Dadou a initié une démarche de sensibilisation des agriculteurs du territoire sur l'intérêt de la méthanisation, en parallèle d'une enquête réalisée par AGIRA qui a démontré la volonté des exploitants de valoriser des co-produits (fumier et lisier) et de travailler sur l'énergie verte.

Problématiques et enjeux liés à la réussite de ces projets collectifs de méthanisation :

- ⇨ La valorisation de la chaleur :
  - Explorer et développer de nouvelles opportunités économiques.
  - Mettre en relation des partenaires.
  - Créer des micro-filières locales à partir de la chaleur produite par ces projets de méthanisation.
- ⇨ L'amélioration des pratiques en assurant une gestion optimale du digestat produit :
  - Connaître et comprendre les pratiques liées à l'utilisation d'un digestat pour mieux choisir le process de méthanisation.
  - Améliorer les pratiques à la parcelle en intégrant un digestat.
  - Tendre vers un système plus économe en intrants (P et N) qui permette de maintenir la rentabilité économique et qui réponde pour les éleveurs aux besoins alimentaires du troupeau.

Valoriser la production agricole locale en structurant les circuits courts et accompagner l'évolution des modes de consommation en rendant la production locale plus accessible

Une réflexion est en cours sur les débouchés potentiels des « marchés et circuits courts » accessibles aux agriculteurs du territoire du Gaillacois, avec l'objectif à plus long terme de parvenir à structurer des micro-filières.

Le foncier et l'urbanisation

Du fait de l'attractivité résidentielle dont fait preuve ce territoire (axe Toulouse-Albi), il existe une dualité entre espaces agricoles et urbains.

Une action a été développée sur une exploitation avec des illustrations concrètes de l'interaction qui existe entre l'agriculture et le développement de zones d'habitat, avec pour objectif de sensibiliser les élus en mettant en avant l'utilité d'un diagnostic foncier agricole dans l'élaboration de documents d'urbanisme. Cette opération a été conduite en partenariat avec le syndicat mixte, ayant élaboré le SCoT, et la Communauté de communes Tarn & Dadou.

Développer et renforcer les relations de travail avec les partenaires techniques et les collectivités locales afin de favoriser l'émergence de projets de territoire

Développer des opportunités locales nouvelles passe par le renforcement des partenariats, en particulier avec la Communauté de communes Tarn & Dadou. Des collaborations ont émergé et se consolident autour d'actions portées par la Communauté de communes Tarn & Dadou visant spécifiquement à :

- ⇨ Élaborer les axes de développement et coordonner les moyens pour consolider l'économie locale (ex. : « AnimAction »).
- ⇨ Accompagner les entrepreneurs par la création d'un lieu de suivi des projets de création d'entreprises en complément du Point Info Installation pour faciliter la réussite des projets (« Tarn & Dadou entrepreneurs »).
- ⇨ Favoriser l'essor du maraîchage par la mise en place d'une couveuse en maraîchage biologique.

Ces collaborations devront permettre également de trouver des réponses à des enjeux plus généraux tels que :

- ⇨ L'installation.
- ⇨ L'accès au foncier.
- ⇨ L'organisation du travail sur l'exploitation.

Contact
Carole COLIN - c.colin@tarn.chambagri.fr
Responsable de territoire Gaillacois
Chambre d'Agriculture du Tarn

Éléments de contexte

- ⇨ Future loi d'avenir pour l'agriculture.
- ⇨ Future loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire (ESS).
- ⇨ Mise en place des Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) – Appel à projets CASDAR « Mobilisation collective pour l'agro-écologie ».

Principaux enjeux

Gouvernance

La question de la gouvernance est une problématique centrale. Un besoin d'accompagnement des coopératives. Une évolution de la gouvernance qui va être inscrite dans les deux lois citées ci-dessus.

- ⇨ Poursuivre l'analyse de la gouvernance : structure du capital, évolution du contour des groupes coopératifs, de leur processus de filialisation, etc.
- ⇨ Le rôle des jeunes dans la gouvernance des coopératives. Une nécessité d'analyse et de réflexions. Une demande des jeunes agriculteurs de contribuer plus fortement à cette gouvernance. Un besoin de jeunes formés sur des groupes de plus en plus grands et qui s'ouvrent à l'international.
    - La loi prévoit que les administrateurs soient compétents à administrer et donc formés pour gérer cette évolution. Cela implique un besoin de formations et de compétences.
- ⇨ Place des femmes dans la coopération. Réflexion nécessaire sur la capacité à mobiliser des femmes dans la gouvernance. Enjeux sur l'investissement dans la coopérative et prise de position/rôle dans la gouvernance.
- ⇨ Un déficit d'information et de communication interne, et externe, sur l'organisation et les modalités de fonctionnement des coopératives. Un besoin de clarification notamment auprès des salariés qui peuvent ignorer la nature de leur structure.
    - Rendre fier l'adhérent de la coopérative et plus lisibles leur nature et leurs actions.
    - Et cible indirecte : grand public et société, en lien avec les attentes sociétales en économie sociale et solidaire.
- ⇨ Problématique du lien et de la fidélité des adhérents à la coopérative.
- ⇨ Analyse des pratiques de contractualisation et de filialisation

La question de la gouvernance est un thème central pour Coop de France Midi-Pyrénées. Dans le contexte de PSDR, ce thème permettra de faire lien avec l'ancien programme et de capitaliser sur ce thème.

Coopératives et territoires : analyse de l'inscription des coopératives dans des filières territorialisées dans un contexte de transition énergétique et agro-écologique

a) Transition énergétique

Dans le territoire, une importance accrue de la transition énergétique :

- ⇨ Liens avec les territoires au travers des pratiques : mise en place de nouvelles cultures, problématique biomasse, énergie thermique.
- ⇨ Les coopératives ont des liens avec les territoires (collectivités et autres acteurs) sur des projets concrets (réseaux de chaleur) ou quand est développée une unité de méthanisation (épandage sur les parcelles voisines).
    - Ex. : un projet sur la gestion de biogaz avec une entreprise de transformation du lait, un groupe d'éleveurs et la collectivité territoriale. Agro-écologie économique. D'autres exemples et travaux vont se développer dans le futur. Un accompagnement avec différents acteurs (entreprises, collectivités, etc.) notamment sur la question de la gestion du gaspillage en lien avec les municipalités.

b) Lien avec le Plan agro-écologique du Ministère – Futurs GIEE

⇨ Un changement de vision, retour à un développement ancré, avec une focalisation des actions sur des groupes d'agriculteurs. Quid des futurs Groupements d'intérêt économique et écologique (GIEE) ? - groupes d'agriculteurs qui se donnent les moyens d'être accompagnés (un besoin de budget et de fonctionnements)

- Restructuration des modalités financières actuelles des acteurs existants.
- Nécessité de suivre leurs fonctionnements. Une grosse coopérative ne peut pas être un GIEE (question de l'échelle infra-territorial/inter-territorial). Une crainte quant à l'émergence de concurrence en matière d'appui technique et de pérennisation de nouvelles activités économiques en rupture avec le modèle coopératif.
- Comment faire reconnaître le rôle, les missions et l'expertise des coopératives dans les territoires ? Comment vont se positionner les coopératives dans ce dispositif ? Un système où une nouvelle structure juridique sera créée ex nihilo.
- Comment travailler et développer des approches comparatives à l'échelle européenne ? Quelles avancées dans ces structures (type GIEE) déjà installées (cas des Pays-Bas) ? Comment intégrer leurs avancées dans la démarche française ?
- Un changement politique vers le bottom-up. Une critique du développement exprimée par l'Europe, une écoute plus attentive des critiques classiques des limites du développement. Le Ministère de l'Environnement est également positionné sur l'agro-écologie, une diabolisation des grosses structures. Sauf que les petits ne changeront pas le monde, car il faut des structures porteuses, avec des masses critiques permettant l'innovation.

C) Eau

⇨ Création de ressources en eau : des besoins importants en matière de recherche. Projet SUNRISE porte une vision top-down, très technique sur une amélioration variétale en rupture avec la vision systémique imposée par l'agroécologie. Les coopératives seront les acteurs de la diffusion des résultats de projets types SUNRISE sur le terrain et en capacité de réaliser des retours d'expériences et des actions de capitalisation. De là émergeront probablement des besoins en ingénieur valorisation/transfert.

⇨ L'Agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG) mobilise les coopératives pour diffuser les bonnes pratiques en matière d'eau dans l'ensemble du Bassin. Une action collective, où chaque coopérative pourrait avoir un accompagnement sur leurs travaux.

Innovations

Lien essentiel entre innovations produits, techniques, organisationnelles et les marchés.

⇨ Enjeu : Assurer à la fois le revenu à l'hectare des adhérents et la compétitivité de l'entreprise.

- Avoir des adhérents mieux formés et compétents, veille technique/technologique
- Une veille sur le lien entre demande et offre. Assurer la compétitivité à l'international.

⇨ Travailler sur les innovations techniques et organisationnelles et les innovations de commercialisation (travaux développés dans PSDR3)

⇨ Trois axes : Amont – conseil – Mise en marché : question de la diffusion.

⇨ Les hommes-transfert, l'innovation dans les entreprises coopératives.

DRAAF Midi-Pyrénées

draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

Éléments de contexte

Impacts futurs de la décentralisation :

- ⇨ Transfert de la mission d'autorité de gestion des trois fonds européens à la Région. Une évolution demandée par l'Union européenne pour une meilleure articulation des fonds pour assurer une meilleure efficacité. Priorité dans la collaboration avec la Région Midi-Pyrénées : préparation du prochain programme européen.
- ⇨ Mise en place d'une conférence territoriale présidée par le président du Conseil Régional qui associera l'ensemble des collectivités.
- ⇨ Organisation interne de la DRAAF va être repensée

Une continuité des actions et un renforcement des collaborations avec la recherche, adossées aux orientations du Plan régional de l'agriculture durable (PRAD) : innovation, compétitivité, transition environnementale et intégration territoriale (adaptables à l'agriculture et à la forêt).

Principaux enjeux

Écologisation des pratiques

Mise en application du concept de double performance économique et environnementale.

- ⇨ Réflexion à développer sur les modalités de l'intégration économique des enjeux environnementaux dans le fonctionnement des filières et des territoires. Nécessité de conduire des analyses en matière de durabilité économique, sociale et environnementale, pour identifier les facteurs facilitant les nouvelles pratiques (prix de confort - freins et leviers à l'innovation, consolidation des chaînes de valeur ajoutée).
- ⇨ ECOPHYTO : un enjeu structurant qui nécessite une cohésion et l'adhésion des différents partenaires. Un besoin important de recherche sur l'innovation et les nouvelles pratiques : fertilisants, pratiques de gestion des sols, culturales simplifiées, problématique de l'eau, contribution à la préservation de biodiversité. Intégration du concept d'agriculture écologiquement intensive (AEI). Plan agroécologique pour la France :
  - Enjeu fort sur l'eau : difficulté de mise en place d'un plan de gestion quantitative de l'eau. Enjeu de diversification des cultures (maïs) et structuration de filières nouvelles (ex. : chanvre) qui peuvent soulever de nouveaux enjeux de préservation de l'environnement.
  - Les nitrates : comment redonner la main aux agriculteurs pour établir une démarche de progrès et améliorer les pratiques ? Un besoin de collaboration R&D sur la faisabilité et la durabilité des pratiques : deux grands domaines : élevage (maintien, intégration nouvelles normes, autonomie fourragère, valorisation des fumiers et lisiers) et grandes cultures (progrès environnemental, limitation CIPAN). Nécessité de concertation et transfert de nouvelles techniques et pratiques, rôle essentiel du conseil agricole.

Des jeux d'acteurs complexes (économiques, territoires, formation agriculteurs, conseil), mais pas de vision intégrée. Une nécessité de construction de stratégies collectives.

Changement climatique

Un potentiel important en Midi-Pyrénées en matière d'énergies renouvelables et stockage de carbone, des interrogations très fortes sur la contribution de l'agriculture régionale et des forêts aux émissions de GES et au stockage de carbone.

- ⇨ Enjeu fort et des attentes en matière de recherches sur la part de l'agriculture dans la production d'énergies renouvelables et stockage de carbone, mais aussi de GES.
- ⇨ Question de l'autonomie énergétique méthanisation, valorisation biomasse agricole et forestière.
- ⇨ Pour les forêts, un enjeu important sur la chaîne Pyrénéenne, rôle à jouer sur la régulation de l'eau-torrent. Quels impacts du changement climatique sur les espèces, maintien, etc.
- ⇨ Des questions en suspens sur le lien entre organi-

sation logistique et émission de GES : par exemple dans le cas du développement de circuits de proximité.

Biodiversité

Une réflexion doit être conduite sur l'articulation des politiques publiques aux différentes échelles, leur gouvernance et leur efficience; mais aussi dans le cadre de la concrétisation du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), au travers duquel l'agriculture est pensée comme contribuant à l'ensemble des enjeux environnementaux de préservation de la biodiversité, de la qualité de l'eau et de la trame verte et bleue.

- ⇨ Question de la préservation de l'environnement en intégrant les dimensions agricoles et économiques.
- ⇨ Dans le cadre de la décentralisation, quelle sera la nouvelle gouvernance en matière de gestion environnementale ?

SCoT ruraux

Réflexions sur les bassins de vie, la mécanique d'émergence des enjeux et la gouvernance induite. Intégration dès l'amont de la démarche des enjeux sociétaux (économiques, environnementaux, sociaux) et nécessité de définir les modalités d'intégration de l'agriculture et des activités agroalimentaires dans ces démarches de planification. Objectif 2017 : couvrir l'ensemble du territoire par les SCoT.

- ⇨ Place, rôle et potentialités d'utiliser ce levier de planification dans le développement des territoires et l'émergence de projets
- ⇨ Donner une visibilité politique à ces travaux et assurer la valorisation-capitalisation de ces expériences
- ⇨ À mettre en lien avec les questions de gouvernance, planification et urbanisation.

Gouvernance alimentaire, développement des circuits courts et de proximité

Travailler sur une approche multi-acteur : producteur, artisans, distributeur et consommateur.

- ⇨ Quelle politique publique pour les services de l'État ? : alimentation de qualité, équité sociale (accès à tous), la gouvernance de ces systèmes (quels projets, quels périmètres ?), la valorisation économique.
- ⇨ La réflexion peut être élargie à d'autres ressources notamment forêts-bois.
- ⇨ Via des actions de valorisation/diffusion, construire une base de dialogue acteurs-chercheurs.
- ⇨ Un enjeu fort sur la problématique des coordinations, des relations régionales et des inter-réseaux.
- ⇨ La problématique alimentaire est un enjeu central, notamment autour des relations entre territoires ruraux et métropole toulousaine en vue de garantir un équilibre régional. Des déclinaisons concrètes en termes de flux d'alimentation, d'offres de services en milieu rural et d'égalité aux services.

La gestion territoriale des emplois et des compétences

Enjeux sur l'émergence de nouveaux emplois, la chaîne de valeur et des métiers. Problématiques juridiques et de statuts, ainsi que de compétences en lien avec la formation.

Liens avec les Établissements publics locaux d'enseignement agricole

- ⇨ Les EPL dans les territoires. Comment les mobiliser au-delà de leurs missions de formation ? Comme courroies de transmission, rôle de développement local, coopération interterritoriale et internationale…
- ⇨ Un enjeu sur la diffusion de la culture de l'innovation au travers de collaborations R&D. Il existe des leviers mobilisables dans les EPL pour innover et réfléchir à ces coopérations
- ⇨ Nécessaire évolution des contenus de formations (référentiels) pour :
  - Inciter à aller vers un modèle économique qui considère l'innovation.
  - Au travers d'adaptations régionales, considérer les spécificités des territoires.

Contact
Marie-Claire GUERO - marie-claire.guero@agriculture.gouv.fr
Chef du Service régional du développement durable des territoires ruraux
DRAAF Midi-Pyrénées

Éléments de contexte

Des politiques qui se multiplient avec de fortes entrées « territoire », un acteur agricole très déterminant (ex. : pollutions diffuses, Natura 2000, future Trame verte et bleue).

Des questionnements liés au transfert de compétences, d'appropriation du technique au sociologique et un besoin en outillage.

Dans la nouvelle programmation FEADER : développement de mesures systèmes et de mesures collectives pour prendre de la hauteur et sortir de l'individu-centré.

Principaux enjeux

Mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt)

Une affectation importante de financements publics cohérente avec les surfaces qui relèvent d'une interaction avec l'agriculture et localisées dans le dispositif Natura 2000. Natura 2000 étant une politique émergente, au-delà des surfaces stricto sensu, peu d'informations disponibles sur l'état de conservation des habitats naturels.

⇨ Volonté de travailler en co-construction avec la profession agricole pour réduire les conflits autour des expertises.

⇨ Nécessité d'intégrer certains résultats des audits réalisés dans le futur calendrier 2014-2020 en cours de construction :

- Des mesures systèmes et non plus à l'échelle de la parcelle.
- Des réponses dans des MAEt systèmes herbagers qui seraient déclinées différemment sur la région. Avec une articulation à d'autres dispositifs : ex. une MAEt systèmes herbagers pyrénéenne adossée au PSEM.

⇨ Développement de modèles agronomiques « agricolo-centrés », qui pourraient être répliqués et fonctionner (modèles et savoir-faire) sur une autre typologie pour sortir des entrées parcellaires. Sortir de strictes entrées parcellaires apparaît nécessaire, car réduit la portée du discours environnemental

⇨ Travailler sur l'acceptabilité du discours environnemental.

Zones Natura 2000

⇨ Chercher à promouvoir une approche stratégique Natura 2000 en se dotant d'objectifs correspondant à une conduite de projets, quantifiés, temporalisés, pour défendre les moyens et leur affectation à chacun des processus.

- Un investissement dans la connaissance de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces en dépassant le simple rapportage, pour se doter d'une politique régionale de hiérarchisation des priorités, tenant compte de l'état de conservation des habitats en Midi-Pyrénées (un travail de description et d'analyse à documenter).
- Il apparaît aujourd'hui légitime de demander cette conduite de projet après 10 ans de Natura 2000 et l'achèvement des Documents d'objectifs (DOCOB) qui permet de savoir quel est l'état des habitats naturels à l'échelle des 385 000 ha de Natura 2000 à l'échelle régionale ;
- Établir une stratégie cohérente qui entérine la position de l'État pour aller vers les collectivités territoriales. Construire un message harmonisé et cohérent.

Dimension territoriale

Un attachement particulier à l'entrée « territoire » :

⇨ La biodiversité est organisée spatialement : hotspots de biodiversité et lieux de biodiversité « ordinaire » ;

⇨ Initier des actions en rupture avec une mise en cohérence de facto par le territoire ex. : trames vertes et bleues / expérimentations territoriales à l'échelle de SCoT. Le territoire va imposer des arbitrages, des consensus, etc.

Eau

- ⇨ Veiller au bon état qualitatif et lien avec les politiques sectorielles sur les nitrates, phytosanitaires, politiques de gestion quantitative, etc.

- ⇨ Lien avec les enjeux de changement climatique, d'énergie, et qualité des sols-érosion.

Accompagnement des territoires

- ⇨ L'intégration des politiques publiques est dépendante des structures et des hommes : articulation de composantes technique et humaine.

- ⇨ Nécessité de construire un accompagnement des territoires et des activités avec une rénovation des compétences/capacités des animateurs de territoires. Besoin de constitution de réseaux d'échanges. L'enjeu est de croiser les approches techniques, analytiques et politiques. Création de réseaux pluridisciplinaires qui soient relais – interfaces.

- ⇨ Des chantiers importants pour l'animation des territoires :

  - Transfert technicité / compétences.
  - Appropriation des enjeux.
  - Co-formation, harmonisation, innovation, mutualisation, capitalisation de connaissances et de techniques, retours d'expériences, valorisation des bonnes pratiques.
  - Adéquation rôle / fonction animateur dans un contexte de complexité des politiques publiques.

Évolution des politiques publiques

- ⇨ Enjeu de l'articulation et de l'intégration des politiques environnementales :

  - Aller vers une simplification, réduire la dérive normative.
  - Réduire le fossé entre administration et usagers.
  - La politique environnementale articule des politiques diverses, qui nécessitent déjà dans chaque domaine une articulation (ex. : politiques de l'eau) puis des interactions avec d'autres domaines (ex. : eau et énergie).
  - Trouver de la cohérence dans les objectifs et sur les aspects de mise en œuvre ; travailler sur l'appropriation des enjeux, pourquoi pas avec l'apport de sociologues.

- ⇨ La problématique de la transversalité apparaît aujourd'hui comme légitime :

  - Problématiques de l'élargissement et croisement des politiques publiques, une dimension analytique à renforcer.
  - De manière de plus en plus fréquente, les dossiers sont portés en mode projet, avec les difficultés que cela soulève face au fonctionnement en services.
  - La problématique environnement est majoritairement prise en compte d'abord par les autres politiques sectorielles et encore perçue comme une contrainte et non comme une dimension à intégrer en amont de tous projets touchant au développement durable.

Contact
Marc FILY - marc.fily@developpement-durable.gouv.fr
Service Biodiversité et ressources naturelles
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Midi-Pyrénées

Principaux enjeux

Circuits courts et de proximité (CCP) & gouvernance alimentaire

- Gouvernance alimentaire, avec objectif de construire une politique publique à l'échelle régionale : intégration dans les SCoT, lien avec d'autres dispositifs de la DRAAF. Lien avec l'enseignement (référentiels, lien enseignement agricole-technique)
- L'acte d'achat des consommateurs en CCP analysé par des chercheurs en psychologie sociale : un living lab (magasin en CCP).
- Quels modèles économiques de grande ampleur pour sortir de la niche économique ? Et permettre de développer de réels débouchés : intensification, accès aux marchés.
- Circuits courts et grandes et moyennes surfaces (GMS). Contractualisation des producteurs avec les GMS. Évolutions de la règlementation sur les appels d'offres (restauration collective)
- Problématique de la souveraineté alimentaire régionale. Élargir la réflexion sur le lien entre producteur et industriels

Transfert de l'innovation - diffusion des innovations

En lien avec ECOPHYTO

- Pratiques agricoles innovantes.
- Transfert de l'innovation aux PME, dimension essentielle du transfert au-delà de la simple diffusion, un lien nécessaire avec l'apprentissage. Voie de l'agro-écologie pour dépasser les freins technologiques.
- Lien avec l'enseignement technique et supérieur.

Liens entre recherche et exploitations agricoles

- Les exploitations agricoles comme lieu de transfert et de diffusion de l'innovation auprès des agriculteurs.
- Penser le travail des exploitations en articulant développement technologique et développement agro-écologique : spécifier l'innovation, partager et mutualiser le travail entre exploitations. Question des expérimentations systèmes de l'INRA ? Lien avec les exploitations ?
- Faire évoluer les référentiels d'enseignement en lien avec l'ENFA, outil d'une politique nationale. Proposer des modules spécifiques Midi-Pyrénées en injectant des innovations et en articulant le travail avec les exploitations agricoles.

Formation et interactions

- Intérêt des partenariats entre collectivités territoriales, enseignement supérieur et recherche.
- La gestion territoriale des emplois et compétences.
- L'ouverture sociale dans l'accès à l'enseignement supérieur (notamment écoles d'ingénieurs). Question du déterminisme social : accès à l'enseignement supérieur, quelles passerelles ?, accompagnement aux concours, échelons intermédiaires (licences pros, etc.), étude des freins

Place et rôle des réseaux sociaux (pas seulement internet) dans le développement territorial, dans les interfaces usagers/administrations…

- En lien avec C@RTER (Les pages vertes des territoires ruraux), des demandes concernant le développement de portail internet (ex. : des entreprises en économie solidaire).
- Qualification des stratégies d'alliance producteurs-consommateurs.
- Conquête de nouveaux marchés pour les agriculteurs, fonctions des réseaux sociaux, dépôts-ventes, etc.

Agricultures

- ⇨ Installation des hors cadres familiaux.
- ⇨ Quelles nouvelles paysanneries ?
- ⇨ Modalités de conservation/maintien/développement d'une agriculture familiale ?
- ⇨ Développement de l'agriculture biologique et diffusion des innovations.

Dimension environnementale

- ⇨ La gestion des ressources naturelles à l'échelle d'un bassin, hors limites administratives : quelle pertinence des limites administratives pour la gestion des ressources naturelles ?
- ⇨ Comment renforcer les formations sur les ressources naturelles et les questions liées à l'eau ?
- ⇨ Comment valoriser la prise en compte sociétale des efforts réalisés par les agriculteurs en matière environnementale ?
- ⇨ Quel(s) modèles économiques pour intégrer les pratiques environnementales innovantes ?
- ⇨ Conflits entre usagers, agriculteurs et administrations sur la problématique de l'eau (interface usagers - administration).

Développement rural durable

- ⇨ La question de la règlementation croissante perçue comme frein au développement des territoires.
- ⇨ Accueil des nouveaux arrivants : services publics, phénomènes de pauvreté et d'exclusion.
- ⇨ Rôle et formes de tourisme.
- ⇨ Outils de planification/SCoT : quelle nécessité de développer des SCoT spécifiquement ruraux, quelle prise en compte des dimensions agricole et environnementale ?
- ⇨ Place de l'ingénierie territoriale dans le développement rural ?
- ⇨ Quels outils pour accompagner le développement de l'économie sociale et solidaire en milieu rural ?

Contact
Grégory DECHAMP-GUILLAUME - Président
Frédéric GERMAIN - Directeur - frederic.germain01@educagri.fr
Groupement d'intérêt scientifique (GIS) TOULOUSE AGRI CAMPUS

Qui ? Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamiques du Gers (GABB32)

www.gabb32.org

Éléments de contexte

À l'échelle nationale : PLAN BIO 2017

L'agriculture biologique est en fort développement dans le département du Gers, en 2012 :

- ⇨ 8% du total départemental (plus de 600 producteurs et 27 000 ha, 6% de la SAU départementale), environ le ¼ des producteurs en agriculture biologique de Midi-Pyrénées.
- ⇨ Premier département en grandes cultures bio au plan national avec 10% de la collecte nationale de céréales en AB.
- ⇨ Une grande diversité de types de productions biologiques : 450 céréaliers, 50 maraichers, 60 éleveurs bovins, 50 éleveurs ovins, plus de 30 producteurs de volailles, plus de 70 viticulteurs et arboriculteurs – reflet d'un département encore toujours fortement orienté sur la polyculture-élevage (atout important pour la capacité du territoire à opérer une transition agroécologique).
- ⇨ Tous les types de débouchés sont également représentés (de la filière longue à la vente directe avec transformation à la ferme).

Actions prioritaires du Gabb32

- ⇨ Promouvoir et accompagner le développement de l'AB, et le transfert agronomique sur les techniques alternatives auprès des producteurs conventionnels (couverts végétaux, non-labour, cultures associées, etc.) – ces actions commencent à rayonner largement, des groupes de producteurs venus de l'extérieur du département visitent les fermes pilotes du Gabb32.
- ⇨ Assurer la sécurisation des conversions en AB.
- ⇨ Promouvoir les productions biologiques auprès des consommateurs (cantines, grand public, etc.).
- ⇨ Accompagner les productions sur l'adéquation offre/demandes de l'aval, et sur les outils de transformation, notamment collectifs.

Principaux enjeux

Installation et maintien des exploitations

- ⇨ Accompagner l'évolution vers l'AB et le maintien pour éviter la déconversion.
- ⇨ 1/3 des installations hors cadre familiaux et beaucoup en AB.
- ⇨ Favoriser le processus d'installation/transmission en facilitant le dialogue et l'échange de données entre les acteurs de l'installation (DDT, Chambre d'agriculture, ADEAR, Gabb32, Conseil Général).
- ⇨ Préoccupation sur la vitalité du territoire et la place de l'agriculture dans le futur : 3/4 des exploitants actuels seront partis en retraite dans les 17 ans à venir, le renouvellement est très faible : 60 installations annuelles pour 300 départs en retraite, qui se traduisent majoritairement par des agrandissements.
- ⇨ Les exploitants « professionnels » gersois passeraient de 7 800 en 2010 à 2 000 en 2030 : quel impact sur l'augmentation des surfaces moyennes d'exploitations, et sur la capacité de cette agriculture plus intensive en capital (matériel, foncier, etc.) à intégrer les nécessités d'une transition environnementale ?
- ⇨ Un enjeu très fort sur l'emploi (60% d'emplois rémunérés en plus sur les exploitations en AB par rapport aux exploitations similaires en conventionnel). La plupart des exploitations agricoles en AB sont transmissibles.
- ⇨ Questionner le poids de l'héritage intensification-spécialisation dans l'évolution vers l'AB : quels freins et leviers ?
- ⇨ Au plan sociologique : exposition aux phytosanitaires, enjeux de santé publique. De nombreuses conversions de viticulteurs et arboriculteurs à l'AB sont observées dans le Gers depuis deux ans, mais pas d'étude régionale sur le sujet et donc pas d'objectivation des retours de terrains.

Innovations dans les pratiques

- ⇨ Un besoin d'instrumentations et de protocoles scientifiques au service d'expérimentations et de mesures sur les exploitations volontaires (avec animation spécifique) : rapprocher la recherche du terrain.

- ⇨ Un besoin de stimuler des études sur les techniques culturales pour avoir du recul notamment sur :

  - matière organique et amélioration des taux de matière organique.
  - dynamique azote et phosphore, lessivage de nitrates AB vs conventionnel.
  - matériel, labours, etc.
  - itinéraires techniques, impacts sur la culture suivante, etc.
  - captage carbone avec ou sans couverts.

- ⇨ Orientations nouvelles de mise en place de techniques innovantes adaptées à ce que demandent les agriculteurs. Et à la parcelle prise en compte dans toute sa complexité (profondeur de sol, biodiversité, relief, etc.)

- ⇨ Adapter localement les expérimentations d'instituts techniques : rotations, couverts végétaux, etc.

- ⇨ Aspects organisationnels de la diffusion de bonnes pratiques : comment construire les restitutions (colloques, séminaires, etc.) ? Comment toucher davantage les agriculteurs en conventionnel ?

- ⇨ Mieux repérer et identifier les innovations en région, portées par les acteurs de terrain : favoriser l'essaimage et valoriser les collectifs de producteurs portant ces dynamiques innovantes.

- ⇨ Des enjeux forts sur la biodiversité cultivée (résilience dans le contexte du changement climatique), aussi bien en céréales qu'en plantes fourragères, arboriculture, vigne, etc.

- ⇨ Enjeux également sur la biodiversité fonctionnelle : observation et compréhension des synergies cultures/écosystème, pour favoriser les transitions. Le Gabb32 anime pour le Gers l'Observatoire de la biodiversité en milieu agricole du Ministère de l'agriculture.

Les débouchés de l'AB

- ⇨ Développer l'information et la communication grand public sur les produits AB.

- ⇨ Développer la sensibilisation des enfants à la production et à l'alimentation AB, via des visites de fermes et des animations en classes sur ces sujets.

- ⇨ Développer l'introduction de l'AB dans les filières de restauration hors domicile : identifier les blocages à l'introduction de la bio dans les cantines scolaires, mais aussi les restaurants d'entreprises, le secteur santé/social, et le secteur commercial.

- ⇨ Faire évoluer les marchés publics et informer sur la réglementation afin de favoriser la consommation de produits AB en restauration hors domicile publique.

Appui à la filière grandes cultures

- ⇨ Une difficulté sur les grandes cultures : la transmission. Très peu de foncier disponible, et un investissement considérable pour s'installer hors cadre familial. Des verrous à lever en matière d'installation, face à un processus d'agrandissement des exploitations agricoles.

- ⇨ Un énorme besoin en accompagnement des grandes cultures pour éviter l'effet de déconversion… un travail de terrain très intense pour entretenir les échanges entre producteurs.

- ⇨ Il faut trouver des moyens de rediriger les entrants vers la GC (formation agricole notamment).

Contact
Sabine BONNOT - contact@gabb32.org
Président du Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamiques (GABB32) du Gers

Éléments de contexte

L'élevage herbivore et ses filières constituent une activité économique importante pour la région Midi-Pyrénées, avec plusieurs exemples de filières d'excellence qui ont fait la preuve de leur efficacité (AOP Roquefort, Agneau Label rouge, Veau d'Aveyron et du Segala, AOP Laguiole.

Mais l'évolution des marchés des produits agricoles et le contexte économique actuel (faiblesse des revenus et politiques de modération des prix à la consommation) constituent une menace forte pour le maintien de l'activité d'élevage, en particulier dans les zones de polyculture. Ce phénomène est renforcé par le déficit de compétitivité qui pénalise les exploitations d'élevage herbivores de la région par rapport à d'autres bassins à l'échelle nationale.

S'ajoutent à cela les préoccupations liées aux aléas climatiques, aux crises sanitaires, à l'émergence de nouvelles épizooties susceptibles de perturber la production et les filières qui en dépendent ainsi qu'à la montée des préjudices subis par les éleveurs du fait de la faune sauvage (prédation, dégâts sur les cultures, etc.).

La révision de la PAC va être l'occasion de compenser en partie la fragilisation des revenus du secteur de l'élevage herbivore, notamment en zones de montagne et en zones pastorales. Mais des difficultés demeureront pour assurer le renouvellement des générations dans les exploitations : conditions de reprise et d'installation, pénibilité, volume et astreinte de travail, attractivité du métier.

On assiste au développement d'une demande pour des filières de proximité (vente directe, circuits courts) dont on ne mesure pas vraiment l'impact potentiel en termes de volumes. La plupart des produits issus de l'élevage demeurent commercialisés dans des filières longues, en restructuration régulière pour répondre à des enjeux de compétitivité et de marchés. Les éleveurs sont ainsi en permanence sollicités pour adapter leurs productions à ces enjeux : production en contre-saison, mise en place de filières d'engraissement, de filières bio, etc.

L'élevage herbivore doit aujourd'hui apporter des éléments concrets sur les nombreux bénéfices environnementaux qu'il génère à l'échelle des territoires et apprendre à valoriser toutes ces « externalités » positives.

À ce panorama contrasté, il convient aussi de rajouter l'inexorable désagrégation des dispositifs collectifs d'accompagnement des exploitations d'élevage (réduction des cadres nationaux en faveur de l'appui technique) et le seuil critique atteint en matière d'outils de R&D « élevage » susceptibles de maintenir une dynamique à l'échelle régionale.

Principaux enjeux

Aider les éleveurs à mieux maîtriser leurs coûts de production

- ⇨ Rechercher une meilleure autonomie alimentaire (notamment protéique) : intensification fourragère, meilleure valorisation de l'herbe, implantation de légumineuses, mise au point de mélanges protéiques, sélection variétale adaptée au contexte pédoclimatique, valorisation des parcours, actions de démonstration d'évolution de systèmes fourragers innovants...

- ⇨ Agir sur la réduction des charges fixes (matériel, bâtiments et équipements) : capitalisation d'expériences intelligentes, recours à des formes collectives d'utilisation du matériel, promotion de bâtiments plus économes…

- ⇨ Accompagner les éleveurs vers une meilleure efficacité globale de leur système productif : optimisation des performances zootechniques et des composantes du système (cheptel, surfaces, matériel, bâtiment et équipements, main-d'œuvre).

- ⇨ Mieux connaître les marges de manœuvre de certaines races locales en termes d'efficacité alimentaire (ex : brebis Lacaune lait), promouvoir des pratiques plus économes en matière de complémentation en concentrés, soutenir la sélection génétique permettant d'améliorer l'efficacité globale des animaux.

Favoriser le renouvellement des générations

- ⇨ Mettre au point et/ou accompagner des solutions permettant de réduire la pénibilité du travail et le poids de l'astreinte : simplification des pratiques, délégation, remplacement, emploi partagé, automatisation (notamment celle valorisant de l'identification électronique en bergerie, en estive…)

- ⇨ Développer l'accompagnement des collectifs de travail associés dans des exploitations dont la

dimension tend inexorablement à s'accroître, capitaliser des expériences et des formes d'organisation du travail innovantes.

- ⇨ Capitaliser des parcours d'installation atypiques, mettre au point des trajectoires facilitant la reprise d'exploitation, étudier des formes de transmission plus souples des capitaux d'exploitation, imaginer des leviers pour favoriser l'accès au foncier, etc.

- ⇨ Explorer les représentations du métier d'éleveur dans les générations montantes, et identifier les leviers de communication permettant de le rendre plus attractif.

Améliorer la « flexisécurité » des systèmes d'exploitation et des filières

- ⇨ Prendre en compte la volatilité des marchés et les aléas climatiques dans les études de projet d'évolution des exploitations. Produire des références sur la sensibilité des systèmes à ces aléas, sur leur résilience et sur les leviers mobilisables en cas d'années difficiles.

- ⇨ Accompagner les adaptations de systèmes demandées par les filières organisées (saisonnalité, engraissement, etc.) : évaluer leur faisabilité à l'échelle des systèmes de production, mettre au point des itinéraires techniques adaptés aux différents contextes...

- ⇨ Anticiper la gestion des crises sanitaires et des épizooties émergentes : poursuivre les programmes de surveillance et de lutte contre les épizooties, maintenir une veille sur les maladies émergentes.

Valoriser la contribution environnementale des systèmes d'élevage herbivores

- ⇨ Produire des références régionales sur les performances environnementales des principales exploitations d'élevage herbivore (énergie, eau, ACV, stockage du carbone, nitrates, phytos, biodiversité, etc.) et surtout les mettre en relation avec les paramètres de fonctionnement technique et économique des exploitations.

- ⇨ Aider les filières locales à caractériser leurs produits sur le plan environnemental et à identifier leurs marges de manœuvre dans ce domaine.

- ⇨ Objectiver les argumentaires sur la contribution de l'élevage herbivore à la richesse et à la diversité des paysages agraires régionaux, la maitrise des catastrophes naturelles (inondations, incendies) et des phénomènes de reforestation ou d'embuissonnement.

Accompagner le développement des circuits de commercialisation de proximité

- ⇨ Identifier les flux régionaux d'animaux abattus et promouvoir un maillage territorial cohérent des outils d'abattage.

- ⇨ Intégrer les paramètres techniques et économiques liés à la transformation et la commercialisation dans l'analyse des systèmes d'élevage concernés par les circuits de proximité, et produire des références intégrant ces dimensions.

- ⇨ Accompagner les producteurs de ces circuits de proximité dans la maîtrise technologique et sanitaire de leurs produits, et le bon respect de leurs obligations règlementaires.

Réinvestir dans un schéma de R&D « élevage » efficace à l'échelle régionale

- ⇨ Accompagner la mise en place du futur schéma régional de l'innovation : contribuer à définir le nouveau métier d'ingénieur « interface R&D », assurer la mise en réseau de ces nouveaux acteurs, et faciliter leurs interactions avec les experts thématiques transversaux.

- ⇨ Valoriser les exploitations des Lycées agricoles comme support de démonstration de la capacité des systèmes d'exploitation à évoluer vers une meilleure performance économique et environnementale (concept d'expérimentation système pas à pas).

- ⇨ Maintenir une culture de l'approche globale et multicritères des systèmes d'exploitation au sein des Chambres d'agriculture et promouvoir l'acquisition de données collectives sur le fonctionnement des exploitations (sur l'ensemble des axes de la durabilité) par le soutien aux dispositifs d'acquisition de références menacés d'extinction au plan national.

- ⇨ Créer ou conforter des réseaux de compétences thématiques en sciences zootechniques pour enrayer l'appauvrissement actuel de l'expertise régionale dans ce domaine (nutrition, fourrages, santé animale, bâtiments d'élevage, gestion des effluents, traite, qualité du lait, reproduction…).

Contact
Jean SEEGERS - Délégué régional Sud-ouest - Jean.Seegers@idele.fr
Jean-Christophe MOREAU - Chef de projet - jean-christophe.moreau@idele.fr
Institut de l'Élevage

Éléments de contexte

Le Parc naturel régional porte 5 missions :

- ⇨ La préservation du patrimoine culturel (dont le bâti) et naturel.
- ⇨ L'Aménagement du territoire, notamment sur la réduction de l'impact des projets.
- ⇨ Le développement économique « doux », en lien avec les dimensions sociales et environnementales.
- ⇨ L'accueil, l'information, la sensibilisation, l'accueil touristique « doux », et des projets pédagogiques…
- ⇨ L'expérimentation et l'innovation : des interactions avec la recherche permettent de proposer des terrains de recherche, valorisation des résultats par des publications et expositions.

Principaux enjeux

Finition des produits agricoles

- ⇨ Les broutards de bonne qualité, car nourris en estive et à l'herbe, partent vers l'Italie et l'Espagne pour l'engraissement en stabulation.
  - Pas de valorisation sur le territoire. Un vrai déficit au plan économique et en matière de valorisation/image des produits. Un projet de recherche en économie sur ce point semblerait pertinent.
  - Frein principal : avoir l'herbe pour les engraisser et par conséquent l'accession au foncier. Étude nécessaire des leviers potentiels.
- ⇨ En matière de production fromagère, les industriels du territoire rencontrent de réelles difficultés. Un des enjeux serait de revaloriser la production artisanale et industrielle du lait à l'herbe (sans OGM, sans maïs, etc.).
  - Une étude économique a été conduite qui démontre les gains potentiels de ce type de pratique sur la chaine de valeur
  - Freins : il faut que le fromager accepte des coûts plus élevés de la matière première, et que l'agriculteur, après des années d'investissements dans le système ensilage, puisse revenir au système à l'herbe, mais des freins liés à l'investissement.
  - L'agroalimentaire constitue une des industries qui structurent encore le département, mais un repositionnement sur la qualité apparaît nécessaire.
  - Un enjeu de politique publique : la région et PAC doivent faciliter le retour à ce type de systèmes.
  - Comment penser la complémentarité entre producteurs laitiers industriels et producteurs fermiers ?

Problématique foncière

- ⇨ Problématique de l'agrandissement des exploitations.
- ⇨ Des associations foncières pastorales ont été créées, même en zone de piémont, mais ne constituent pas un outil ayant réponse à toutes les problématiques, car il faut que les communes puissent investir et devenir propriétaires terriens.
- ⇨ Comment favoriser l'installation dans un contexte de tension sur le foncier. Nécessité de créer une réelle animation sur la question foncière.
- ⇨ Une problématique essentielle autour des départs, pour anticiper et favoriser la reprise des terres dans de bonnes conditions.

Évolution des pratiques agricoles

- ⇨ Avec la labellisation « Marque Parc », un cahier des charges proche de l'AB est imposé aux producteurs au travers d'un contrat d'objectifs et d'un suivi annuel. Quelles retombées sur l'écologisation des pratiques ?
- ⇨ Un travail sur les phytosanitaires, notamment sur le vin.
- ⇨ Seconde vague des Mesures agro-environnementales

(MAE), et incitation des agriculteurs à s'engager dans une nouvelle phase de contractualisation en souscrivant à une MAE plus optimale que la précédente (moins de phytosanitaires, moins d'intrants, etc.).

- Avec un groupement pastoral, projet sur des démarches « 0 vermifuges », avec analyses vétérinaires régulières. Mais les résultats apparaissent peu satisfaisants en Ariège. Un projet de recherche permettrait d'analyser les raisons de ces mauvais résultats. Des naturalistes ont déjà identifié des liens entre la réduction de la biodiversité insecte (ex. : bousier) et l'utilisation des vermifuges.

Aménagement du territoire et urbanisme

- Limitation des impacts, notamment environnementaux, des projets d'aménagement.
- Impulsion d'actions par exemple sur des sites où il apparaît nécessaire de maîtriser la fréquentation touristique.

Filière bois

- Valorisation du bois local : des accrus en plaquette bois pour le chauffage ou en bois raméal fragmenté (BRF) pour le paillage avec les filières maraîchages.
- Un travail pour valoriser en local le bois massif pour l'ameublement et le mobilier.
- Accroître la chaine de valeur. Le PNR a développé un réel travail d'animation et de coordination d'acteurs. Pour faire émerger une vraie démarche de valorisation forestière.
- Un travail sur les schémas de desserte forestière sur les points noirs : problème d'accès à la ressource.

Évaluation du développement économique du PNR

- Analyser la plus-value et les retombées économiques de la « Marque Parc » (emplois, chiffre d'affaires des producteurs, etc.) ;
- Analyse et évaluation des actions du PNR Pyrénées Ariégeoises sur la filière bois.

Contact
Sophie SEJALON - s.sejalon@parc-pyrenees-ariegeoises.fr
Directrice adjointe du PNR des Pyrénées Ariégeoises
Responsable du Pôle Patrimoine, espaces et paysages

Éléments de contexte

Autour du Recensement général agricole (RGA) de 2010, réalisation d'un diagnostic de territoire (2011) consolidé par des enquêtes de terrain :

- ⇨ auprès des élus
- ⇨ et auprès des agriculteurs : description de l'activité agricole, emplois, dimensions économiques et environnementales, mesurer la relation avec la collectivité territoriale.

Éléments clés du diagnostic :

- ⇨ 271 sièges d'exploitation recensés sur le territoire du SICOVAL dont 222 exploitations « professionnelles » au sens du RGA de 2000.
- ⇨ Un poids important de la double activité (une exploitation sur deux) .
- ⇨ Une faiblesse structurelle de jeunes agriculteurs.
- ⇨ Peu d'installations récentes.
- ⇨ Une réduction accentuée en zone strictement périurbaine (222 sièges d'exploitation en 2010 contre 498 en 1998).
- ⇨ Une forte spécialisation sur les grandes cultures : 72% des exploitations agricoles.
- ⇨ 12% des exploitations sont en circuits courts, il s'agit en majorité des exploitations jeunes.
- ⇨ Une réelle diversité des activités (tourisme, élevage équin, maraîchage, etc.).
- ⇨ Un maintien des exploitations agricoles professionnelles et une volonté de maintenir les exploitations.

Principaux enjeux

Trois grands axes politiques

- ⇨ L'aménagement et la prise en compte de l'agriculture dans la planification .
- ⇨ Le développement des agro-chaînes pour développer le lien entre production et transformation (quasiment absente du territoire) .
- ⇨ Rôle sociétal de l'agriculture : connaître, faire connaître et reconnaître l'agriculture.

Enjeux structurants

- ⇨ Installation et transmission.
  - peu de renouvellement. Dans un contexte périurbain, quels dispositifs créer pour assurer des projets d'installation et le renouvellement des exploitations agricoles existantes ?
  - Un coût d'entrée très élevé (environ 10 000 euros/ha) + investissements matériels.
- ⇨ Rétablir la communication avec l'ensemble des acteurs.
- ⇨ Soutenir la diversification.
- ⇨ Préserver le foncier agricole.
- ⇨ Aménager le territoire, un fort enjeu en matière de planification : un rôle central de la gestion communale, notamment en matière de planification (SCoT/PLU) et des effets de verrouillage
- ⇨ Un déclin très marqué de l'élevage (la polyculture-

élevage représente 14% des exploitations), avec un impact sur les sols du fait du manque de matière organique, qui soulève la question du maintien de leurs potentialités. Il y a nécessité de restaurer des cycles de matières premières, en imaginant par exemple des liens renouvelés entre céréaliers et éleveurs

- Comment rendre acceptable l'élevage, quels dispositifs pour assurer la production et quels liens au local ?

⇨ Favoriser une réappropriation par les citoyens des modes de production locaux (« savoir-manger local »). Nécessité d'une pédagogie et d'une prise de conscience sur les choix et conséquences de l'acte de consommation

⇨ Interactions entre le SICOVAL et l'ensemble de l'expertise du pôle agronomique-agricole : actions à développer sur la mise en relation, R&D, médiation entre acteurs, dans le cadre d'une veille constante sur les projets émanant ou inscrits dans le territoire.

Contact
Sandrine DAUPHIN - sandrine.dauphin@sicoval.fr
Chargée de mission agriculture
Service Diversification Economique
SICOVAL

Le Programme PSDR en Midi-Pyrénées, et sa valorisation, sont soutenus et financés par l'INRA, la Région Midi-Pyrénées, le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) TOULOUSE AGRICAMPUS

www.inra.fr/psdr-midi-pyrenees